

TOURISTE AUTOMOBILE
AU VOLANT

AU VOLANT



LE SERVICE DE PROPAGANDE DES PRODUITS FRANÇAIS

DE "AU VOLANT"

peut vous faire obtenir

POUR LE CAMPING

Tous les articles de camping (popotes, sacs, tentes, lits, matelas, etc.), prix de gros.

POUR L'HABILLEMENT

Ceintures pour la plage et le sport, avec couleurs et initiales brodées.

Ceintures en cuir toutes couleurs, façon haute couture.

Chaussures, prix de gros.

Costumes pour hommes, prix de gros.

Ensemble plage en lin (short, jupes, veste) prix sp.

Fourrures, prix de gros.

Parapluies hommes et dames, prix de gros.

Robes haute couture sur mesure, très jolis tissus.

Sacs pour dames, prix de gros.

Short pour dames et messieurs, à partir de 20 fr. sur mesure.

Vêtements de sports, prix de gros.

POUR LA MAISON

Ameublement, jusqu'à 20 % de remise.

Appareils à air chaud, remise de 20 %.

Appareils d'Eclairage, remise de 40 %.

Appareils à Gaz et Butane (chauffage et cuisine), remise de 15 à 20 %.

Appareils sanitaires, robinetterie, prix de gros ou remise de 30 %.

Argenterie, remise de 10 %.

Aspirateurs, remise de 20 %.

Boites à bijoux, à cartes, prix de gros.

Carpettes, prix de gros.

Chauffage central, remise de 15 %.

Cireuses électriques, remise de 20 %.

Coutellerie, prix de gros.

Fers électriques, remise de 20 %.

Garniture de bureau, prix de gros.

Glacières de marques et réfrigérateurs de marques, 10 à 20 % de remise.

Linge de maison (draps, serviettes de table et de toilette, nappes, taies d'oreillers, torchon, toile basque, confection de trousseaux) prix de gros.

Papiers peints, remise de 30 %.

Radiateurs électriques, remise de 20 %.

Réchaud à gaz, de marque connue,

Tapis et moquettes, prix de gros.

T. S. F., remise jusqu'à 25 %.

Tous articles électriques, remise de 20 à 25 %.

POUR OFFRIR

Horlogerie (montres de marques), de 30 à 35 % de remise.

Joaillerie, remise de 30 %.

Librairie, remise de 10 %.

Portefeuilles, prix de gros.

Serviettes d'affaires, prix de gros.

Stylos, remise jusqu'à 25 %.

POUR LES SPORTS

Accessoires d'Alpinisme, prix de gros.

Bicyclettes, remise de 15 %.

Canoës, remise de 20 à 25 % et prix de gros.

Costumes de bains, prix de gros.

Croquet de jardin, prix de gros.

Hors-bord, prix de gros.

Jeu de boule de Salon, prix de gros.

Jeux d'enfants, prix de gros.

Jeux de jardin, prix de gros.

Jeu de Roulette de Salon, prix de gros.

Machines à ramer, prix de gros et remise de 30 %.

Matelas de plage, remise de 30 %.

Paréos, prix de gros.

Ping-pong, prix de gros.

Raquettes de tennis, prix de gros.

Spirobol pour enfants, prix de gros.

Tous les articles de sport, prix de gros.

POUR LA TABLE

Champagne, prix spéciaux.

Muscat, par bombonne de 10 litres franco 118 fr.

Portos, prix spéciaux.

POUR LA TOILETTE ET LA SANTE

Eau de Cologne, remise de 30 %.

Lunetterie, remise de 15 %.

POUR LE TOURISME

Appareils photographiques, remise de 15 %.

Bicyclettes, remise de 15 %.

Hôtels, remise de 25 % (recomm. aux familles)

POUR LE VOYAGE

Buvard de voyage, prix de gros.

Librairie, remise de 10 %.

Sacs de voyage, prix de gros.

Les prix de gros représentent une diminution d'environ 35 %.

Ce service de « Au Volant » surveille l'exécution des commandes pour les lecteurs habitant la province.

Aucune commande concernant l'automobile ne peut être réalisée.

AU VOLANT

DIRECTION - REDACTION
P U B L I C I T E
10, rue Pergolèse, PARIS
◆ PASSY 24-04 ◆

ORGANE OFFICIEL DE L'ASSOCIATION "LES VIEUX DU VOLANT" - N° 57 - 6^e ANNÉE - NOVEMBRE 1937

IL FAUT ASSURER UNE PLUS GRANDE SÉCURITÉ AUX USAGERS DE LA ROUTE

par André ALBERT, Député des Deux-Sèvres, Membre du Groupe Automobile de la Chambre des Députés

Jamais la nécessité d'assurer une plus grande sécurité aux usagers de la route ne m'est apparue aussi clairement que l'an dernier lors d'une rencontre — un peu brutale à mon gré — avec un arbre et un pylone malencontreusement placés à un carrefour.

Il est de mode lorsqu'on se plaint du trop grand nombre d'accidents dûs à l'automobile d'incriminer la vitesse. Rien ne me semble plus faux et ceci n'est pas un plaidoyer « pro domo ». Les voitures actuelles sont construites pour rouler à grande vitesse, les techniciens sont parvenus à réduire au minimum les causes mécaniques d'accident. Le grand nombre des accidents est dû à l'imprudence et à l'inéducation de tous les usagers de la route : piétons, cyclistes, cavaliers, conducteurs de véhicules hippomobiles ou automobiles, ainsi qu'à l'état des routes.

Il est facile et peu coûteux d'organiser l'éducation des usagers non automobilistes : l'école, la T. S. F., l'affiche, les campagnes de presse vulgariseront non seulement le code de la route, mais surtout les règles de conduite à adopter en telles ou telles occasions. Le piéton et surtout le cycliste doivent savoir que tout mouvement brusque de leur part devant une voiture peut leur coûter la vie, surtout si le sol est humide à cause du risque de dérapage inhérent au coup de frein ou au coup de volant. Le cycliste doit apprendre à ne pas déboucher d'un chemin encaissé sur une route même peu fréquentée sans les plus grandes précautions. Le conducteur d'une voiture hippomobile doit comprendre qu'il doit plus que tout autre usager tenir sa droite, étant donné le temps qu'il lui est nécessaire pour laisser le passage libre, et se garer.

L'éducation du chauffeur doit être plus poussée. Trop de novices, munis du permis de conduire, ignorent la manœuvre à faire dans un virage à courbe plus accentuée qu'il n'en donnait l'apparence avant de s'y engager ; trop de néophytes freineraient brusquement lors d'un éclatement de pneus ou d'un dérapage ; le nouveau conducteur débraye toujours lorsqu'il freine pour ralentir parce que son moniteur l'a fait vivre dans la crainte de caler, c'est à dire d'être recalé.

Une réforme du permis de conduire s'impose. Examen de la vue, de l'ouïe et des réflexes. Connaissances mécaniques, nombre d'heures minimum de conduite. Il ne s'agit pas de savoir rouler 5 minutes à trente à l'heure et de pouvoir effectuer une marche arrière ou un demi-tour sans monter sur le trottoir. Il est indispensable de savoir vraiment conduire une voiture. Pour obtenir son permis, il suffit aujourd'hui d'avoir pris six ou huit leçons d'une demi-heure. On passe plus facilement le permis de conduire qu'un diplôme de sténographe ou de dactylographe.... Cette réforme du permis ne pourra avoir lieu sans réforme de l'enseignement de la conduite. Un contrôle sérieux de certaines officines, dites auto-écoles, doit être organisé.

Ne délivrer le permis qu'à bon escient serait bien. Le retirer lorsque son titulaire ne le mérite plus (accidents, non utilisation pendant une longue période, affaiblissement de la vue, de l'ouïe et des réflexes) serait mieux encore.

La loi devrait sanctionner toute faute grave des usagers de la route quels qu'ils soient, piétons et cyclistes compris. Il est ridicule de limiter à 15 ou 20 kilomètres la vitesse dans les agglomérations. Il serait sage de punir sévèrement — amendes, suspension ou retrait du permis, prison — les conducteurs fautifs, mais pour que ces sanctions soient justes il faut être certain que les usagers n'ont pas été lâchés sur la route sans avoir reçu l'éducation suffisante pour savoir s'y conduire sans risque pour eux et pour les autres.

Un contrôle régulier et périodique des freins, de la direction et des phares permettrait de réduire le nombre des

Anciens de l'Automobile

N'OUBLIEZ PAS QUE

"Les Vieux du Volant"

sont là pour
vous défendre

**et luttent pour la
sécurité de la route**

AIDEZ - LES
en adhérant

VOUS AUREZ DROIT :

- Au Service mensuel gratuit de la revue **AU VOLANT**.
- A l'envoi gratuit d'itinéraires pour toute l'Europe.
- Aux consultations juridiques et fiscales gratuites par correspondance.
- Aux avantages du Service de Propagande des Produits Français de **AU VOLANT**.
- A la rubrique « l'Entr'aide », réservée aux petites annonces émanant des membres du groupement, donc garantie assurée.
- Aux recherches d'antériorité pour les Marques de Fabrique déposées depuis 1896.

Être des **VIEUX DU VOLANT**
votre intérêt le commande
votre sécurité l'exige !...

accidents. Pourquoi les « assurances-auto » ne l'exigeraient-elles pas tout comme les « assurances-incendies » exigent le ramonage annuel ?

L'éducation de l'usager ne fera pas tout. Celle du constructeur de la route s'impose. L'auto n'est pas faite pour la route, c'est la route qui est faite pour l'auto. Les voies à grande circulation doivent permettre de faire rendre le maximum à chaque voiture sans aucun danger. Une voie large et droite autant que possible, aux virages rares mais relevés, contournant les agglomérations, voilà le rêve. Nous vivons au siècle de la vitesse : l'autoroute permet des moyennes importantes avec un risque minime d'accident. On ne répétera jamais trop que l'accident n'est pas une conséquence de la vitesse, mais au contraire une conséquence de la facilité avec laquelle les obstacles surgissent sur la route. De même qu'on n'arrête pas le temps ou le progrès on n'empêchera pas les voitures rapides de rouler vite. Pour améliorer la sécurité de la route, c'est la route qu'il faut améliorer, qu'il faut adapter à la vitesse.

Il est stupide de laisser sur la route des cassis ou des dos d'âne afin d'obliger les conducteurs à ralentir. Trop de ressorts, d'amortisseurs et même de passagers en ont été les victimes.

La signalisation des routes doit être améliorée. Les signaux de virages devraient permettre d'évaluer la courbe et la longueur du virage, des signaux placés au sommet des côtes devraient porter une indication graphique de la longueur et de la pente.

Mais ce qui importe le plus, c'est d'assurer la sécurité de la circulation de nuit. L'éclairage latéral par les trottoirs des voies urbaines ou de banlieue supprimerait le danger de l'éclairage axial si aveuglant lorsqu'il pleut. Un phare placé à l'arrière droite des voitures pourrait sans doute permettre les croisements avec mise en lanternes sans perdre de vue le côté de la route et sans aveugler le conducteur d'en face. La généralisation de la signalisation des virages et des croisements par des arbres peints en blanc s'impose.

J'aborde enfin le dernier aspect du problème. Il est une cause d'accidents trop peu mise en relief : la lenteur. L'affirmation n'a rien de paradoxal. Je me suis laissé dire qu'en Angleterre on envisageait actuellement de punir de contraventions les excès de lenteur. Sans aller jusque-là, je crois indispensable d'obliger le conducteur lent à céder le passage au conducteur rapide. Le véhicule hippomobile, le poids lourd, le tacot, le conducteur trop prudent ou galamment occupé sont de véritables dangers publics. Ils incitent ceux qui les suivent à doubler d'une façon imprudente.

Il y a trop d'accidents, il faut améliorer la sécurité des usagers de la route, mais il ne faut pas entraver le développement de l'industrie automobile par une réglementation absurde. Les ingénieurs de cette industrie ont réduit au maximum les risques mécaniques d'accidents : l'U. N. A. T., les Ponts et Chaussées et la gendarmerie (dont le rôle doit être beaucoup plus préventif que répressif : le gendarme doit être placé de façon visible aux points dangereux) doivent faire un effort dans le même sens que les Vieux du Volant.

J'entends bien que tout ce qui précède n'est pas très original : mais en pareille matière « tout a été dit », et rien n'a été fait.

Prix des voitures automobiles 1938

MARQUES	TYPES	FORCE	CYLINDREES et nombre des cylindres	CARROSSERIES	PRIX	ROUES AV. TRACTION INDEP.	AV
AMILCAR		7 CV	4 cyl.	Roadster	19.900	o	o
BERLIET	Dauphine	11 CV	2,000 4 cyl.	Conduite intérieure	22.500	o	
CHENARD et WALCKER	Aigle 22	11 CV	1,911 4 cyl.	Conduite intérieure	29.500	o	
	Aigle 8	21 CV	3,600 8 cyl.	—	45.500	o	
CITROEN		7 CV	1,628 4 cyl.	Berline	5 pl. 22.500	o	o
		7 CV	— 4 —	Faux-cabriolet	4 pl. 26.500	o	o
		7 CV	— 4 —	Cabriolet	4 pl. 27.000	o	o
		11 CV Légère	1,911 4 —	Berline	5 pl. 22.500	o	o
		11 CV —	— 4 —	Faux-cabriolet	4 pl. 28.500	o	o
		11 CV —	— 4 —	Cabriolet	4 pl. 29.300	o	o
		11 CV Normale	1,911 4 —	Berline	6 pl. 25.900	o	o
		11 CV —	— 4 —	Conduite intérieure	6 pl. 27.900	o	o
		11 CV —	— 4 —	Familiale	8-9 pl. 28.000	o	o
		11 CV —	— 4 —	Faux-cabriolet	5 pl. 30.500	o	o
		11 CV —	— 4 —	Cabriolet	5 pl. 31.500	o	o
	Prop. arr.	9 CV	1,628 4 —	Berline	5 pl. 24.300		
		9 CV	— 4 —	Berline commerciale	24.300		
		— 11 CV	1,911 4 —	Conduite intérieure	5 pl. 26.500		
		11 CV —	— 4 —	— commer.	26.000		
		11 CV —	— 4 —	Familiale	7 pl. 27.500		
DELAGE	D1. 12	12 CV	2,151 4 cyl.	Conduite intérieure	5 pl. 52.800	o	
	D6. 70	16 CV	2,729 6 —	—	5 pl. 64.700	o	
	D8. 100	25 CV	4,300 8 —	Châssis	85.000	o	
	D8. 120	27 CV	4,750 8 —	—	94.000	o	
DELAHAYE	135 N	12 CV	80×107 4 cyl.	Conduite intérieure	47.900	o	
	135	18 CV	80×107 6 —	Coach	67.600	o	
	148	20 CV	80×107 6 —	Conduite intérieure	74.400	o	
DELAUNAY BELLEVILLE	R.I.6	13 CV	2,300 6 cyl.	Berline	54.000	o	
	D.B.4	13 CV	2,300 4 —	—	53.000		
	D.B.4	15' CV	2,650 4 —	—	53.000		
	T.L.6	17 CV	3,000 6 —	—	53.000		
	U.9	21 CV	3,600 6 —	—	85.500		
HOTCHKISS	864	13 CV	2,312 4 cyl.	Conduite intérieure	39.900		
	680	17 CV	3,016 6 —	—	53.900		
	686	20 CV	3,485 6 —	—	54.900		
	G.S.	20 CV	3,485 6 —	—	66.900		
LA LICORNE	311	6 CV	67×80 4 cyl.	Coupé	24.950	o	
	415	8 CV	76×80 4 —	Cabriolet	29.500	o	
	316	9 CV	72×100 4 —	Conduite intérieure	26.500	o	
	319	11 CV	78×100 4 —	—	28.500	o	
PANHARD-LEVASSOR	Dynamic 130	14 CV	72×103 6 cyl.	Berline	58.850	o	
	— 140	16 CV	75×108 6 —	—	61.850	o	
	— 160	22 CV	86×110 6 —	—	68.850	o	
PEUGEOT	302	10 CV	1,760 4 cyl.	Conduite intérieure	5 pl. 21.800	o	
	—	10 CV	— 4 —	— Luxe	22.900		
	402 légère	12 CV	1,991 4 —	— 5 pl.	24.900	o	
	—	12 CV	— 4 —	Cabriolet 4/5 pl.	30.900	o	
	402	12 CV	— 4 —	Coach 4/5 pl.	31.900	o	
	—	12 CV	— 4 —	Conduite intérieure 6 pl.	26.900	o	
	—	12 CV	— 4 —	Grand Tourisme 6 pl.	28.900	o	
	—	12 CV	— 4 —	Limousine 6/8 pl.	30.900	o	
	—	12 CV	— 4 —	Transf. mét.	41.500	o	
	—	12 CV	— 4 —	Commerciale	28.500	o	
RENAULT	Juvaquatre	6 CV	1,003 4 cyl.	Conduite intérieure	4 pl. 16.500	o	
	Celtaquatre	8 CV	1,463 4 —	— 5 pl.	23.000		
	Novaquatre	11 CV	2,383 4 —	— 5 pl.	23.000		
	Primaquatre	11 CV	— 4 —	— 5 pl.	24.000		
	Vivaquatre	11 CV	— 4 —	— 6-8 pl.	28.500		
	Vivasport		4,085 6 —	— 6 pl.	36.000		
	Viva G. S.		— 6 —	— 6 pl.	43.000		
	Viva Stella		— 6 —	— 8 pl.	49.000		
ROSENGART	LR4 N2	5 CV	0,748 4 cyl.	Conduite intérieure	13.629		
	LR 505	9 CV	80×95 4 —	—	37.695	o	o
SALMSON	S 4 D.A.	10 CV	1,700 4 cyl.	Faux-cabriolet	4 pl. 36.200	o	
	S 4 E.	13 CV	2,300 4 —	— 4 pl.	46.500	o	
SIMCA	Simcacing	5 CV	0,570 4 cyl.	Berline Standard	13.900	o	
	Simcahuit	8 CV	1,090 4 —	Conduite intérieure	4 pl. 23.900	o	
		11 CV	1,944 4 —	Berline 5 pl.	37.500		
TALBOT		13 CV	85×100 4 cyl.	Conduite intérieure	39.500	o	
	Baby 15	15 CV	74×104,5 6 —	—	54.750	o	
	Cadette 15	15 CV	74×104,5 6 —	—	55.650	o	
	Major 3 litres	17 CV	78×104,5 6 —	—	65.750	o	
	Master 3 litres	17 CV	78×104,5 6 —	—	64.550	o	
	Baby 3 litres	17 CV	78×104,5 6 —	—	70.250	o	
	Major 4 litres	23 CV	90×104,5 6 —	—	71.950	o	
	Master 4 litres	23 CV	90×104,5 6 —	—	70.000	o	
	Baby 4 litres	23 CV	90×104,5 6 —	—	99.500	o	
	Lago spécial	23 CV	90×104,5 6 —	—			
UNIC	U.4.D.	12 CV	2,151 4 cyl.	Conduite intér.	4-5 pl. 53.750	o	
	U.6.C.	17 CV	3,000 6 —	— 4-5 pl.	72.000	o	
	U.6.C.L.	17 CV	3,000 6 —	— 6-7 pl.	76.500	o	
VOISIN	C14	13 CV	2,400 6 cyl.	Demi-berline	4 pl. 58.000		
	C25	17 CV	3,000 6 —	— 4 pl.	98.000		
	C30	20 CV	3,500 6 —	Conduite intérieure	4 pl. 79.900		
	V12		6,000 12 —	Coach 2-4 pl.	Sur dem.		

INFORMATIONS

UN BEAU SUCCÈS FRANÇAIS

Nous croyons retenir l'attention de nos lecteurs en leur relatant la superbe performance accomplie du 18 au 22 août dernier par deux automobilistes amateurs français Messieurs Robert Jacot et Joseph Escalle, garagiste à Knutange, performance qui a vivement intéressé les milieux compétents de l'automobile.

Ces deux conducteurs émérites ont participé avec succès au Championnat du Monde d'Endurance Automobile comportant une distance de 4.700 kms à effectuer en une seule étape et sans arrêt sur le parcours Liège-Rome-Liège.

A l'aller par : Luxembourg, Metz, Strasbourg, Munich, Innsbruck, Cortina, les Dolomites, Bolzano, Col du Stelvio, La Gavice, Trento Treviso, Bologna, Firenze et Roma.

Au retour par : Pisa, San Rémo, Barcelonnette, Briançon, Le Galibier, St Michel de Maurienne, Chambéry, Lyon, Troyes, Paris, Valenciennes, Bruxelles, Liège.

Aux conditions déjà très dures de cette épreuve (moyenne imposée de 50 kms heure, avec des contrôles tous les 50, 100 ou au maximum 150 kms), et cela pendant 4 jours et 4 nuits, soit 96 heures de marche sans arrêt, 42 contrôles s'ajoutaient les nombreuses difficultés du parcours (cols italiens dans les Dolomites, notamment ceux de Pordoi, Stelvio, et de De la Gavia, cols français de Vars, du Lautaret, du Galibier, de l'Iseran).

On se rendra compte de ces conditions sévères, en notant que sur 41 voitures ayant pris le départ, 8 seulement sont à l'arrivée et parmi celles-ci une seule voiture française avec son équipage de deux conducteurs.

Les conducteurs représentaient 9 nations et les voitures étaient de 6 nations ; le déchet à l'arrivée qui fut de 87 % indique suffisamment à quelle incroyable résistance ont été soumis les hommes et les machines dans cette pénible épreuve d'endurance inscrite au calendrier international.

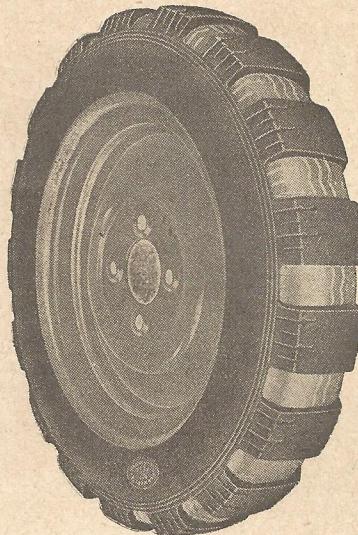
Or, contre toute cette coalition de marques et d'équipes les plus importantes, tant étrangères que françaises, nous constatons qu'une Berline 11 Légère Citroën, de série, ayant déjà parcouru 86.000 kms avant cette épreuve et conduite par nos deux compatriotes, se classe à l'arrivée, seule des voitures françaises.

Cette performance fait autant d'honneur à la marque qu'aux conducteurs puisque les 4.700 kms ont été effectués sans arrêt. La moindre défaillance de la mécanique ou des hommes pouvait compromettre définitivement la réussite.

Messieurs Jacot et Escalle, sûrs de leur résistance personnelle, s'étaient attachés avant le départ à mettre toutes les chances de leur côté. Leur voiture était équipée avec des Bougies A. C., qui ont, comme de coutume, prouvé dans cette épreuve particulièrement pénible leurs qualités hors de pair.

Nous adressons nos félicitations à la courageuse équipe, à la grande marque française et aux Bougies A. C. dont le palmarès si chargé déjà, s'enrichit d'une victoire nouvelle.

UNE IDÉE SIMPLE... UNE RÉALISATION PRATIQUE



Les Etablissements Landete lancent sur le marché une nouveauté appelée à faire sensation : le « protège-pneus ».

Spécialement conçu pour la neige, les terrains gras, les routes défectueuses, il passe partout où le pneu ordinaire patine, et roule sur la route normale comme un pneu ordinaire, quelle que soit la vitesse. Plus d'usure de pneus, plus de dérapage, 90 % des crevaisons supprimées, tels sont les principaux avantages de cette nouveauté, qui fait penser à l'oeuf de Christophe Colomb tant l'idée en est simple. Simple également son utilisation.

En effet, le « protège-pneus » monté au départ, vous n'aurez plus à vous en occuper jusqu'à votre retour.

Nous invitons vivement nos lecteurs à se documenter auprès des Etablissements P. Lendete, 12, rue de l'Abreuvoir à Courbevoie (Seine) qui leur adresseront gracieusement prospectus et tarif de cette intéressante nouveauté.

LE TÉLESCOPIC REPUSSEAU

Sans laisser de côté l'étude de l'amortisseur hydraulique, le Télescopic, présenté au Salon de 1935, mis au point pour le Salon de 1936, est maintenant un appareil parfait, bien éprouvé, bien au point et dont les succès ont démontré la qualité.

Parmi ces succès, citons tout d'abord le raid Lecot : (250.000 kms). Les victoires Talbot, dans les courses 1934 (Grand Prix de Tunis, 1^{er} Sommer, à 159 kmh. de moy.). Trois heures de Marseille (1^{er} Sommer, à 159 kmh. de moy., 2^e, 3^e, et 5^e Talbot), et enfin, succès splendide, le Grand Prix de l'A. C. F. (Chiron 1^{er} à 132 kmh. 729 de moyenne, 2^e 3^e et 5^e, encore des Talbot à Télescopic)

Faroux, dans un de ses compte rendus, a spécialement noté l'effet des Télescopic sur la tenue des pneus de ces voitures de course : « Depuis qu'il a monté des amortisseurs Télescopic, Talbot n'use plus de pneus. Ces appareils sont, dans le domaine de la suspension, ce qu'il y a de mieux à l'heure actuelle ».

Le Télescopic est 100 % français. Il a été conçu, réalisé et mis au point par les ingénieurs de Repusseau, en collaboration avec l'ingénieur Béchereau.

LE CARBURANT DE L'AVENIR

J'ai eu il y a quelques jours la chance de parcourir à peu près 1300 kms des routes de France avec des véhicules utilisant un carburant, dont on parle depuis plusieurs années, mais auquel on semble depuis quelques mois attacher un intérêt tout particulier : le gaz d'éclairage comprimé. Pendant les onze jours qu'a duré ce périple j'ai pu connaître les avantages et les possibilités pratiques de ces véhicules.

Il est un fait bien connu de tous les Français, nos ressources en carburant sont de beaucoup inférieures à nos besoins, qui se chiffrent actuellement à plus de 5 millions de tonnes, besoins d'ailleurs susceptibles d'accroissement dans l'avenir.

Le gaz d'éclairage forme avec l'air un mélange explosif au même titre que les vapeurs d'essence, or l'équipement actuel de notre pays permet un accroissement de consommation de 500 millions de mètres cubes. L'utilisation de celui-ci nous permettrait non seulement de remplacer une partie de notre essence, mais encore une utilisation plus rationnelle de nos usines. Le gaz dont je parle ici est du gaz de houille normal à 4.200 calories et non de celui provenant de la déshydrogénération du gaz des fours à coke, qui est beaucoup plus riche mais qui ne se trouve que dans les régions industrielles du nord et du centre.

Je parlerai tout d'abord des avantages que peut comporter ce carburant nouveau, peut-être encore inconnu ou tout au moins méconnu. Le mélange carburant air que nous avons à réaliser se trouve facilité du fait que ces deux corps sont gazeux et par conséquent soumis aux mêmes lois physiques d'écoulement, aussi le carburateur, qui se complique de jours en jours, disparaît-il pour faire place à un mélangeur d'une conception beaucoup plus simple. Les départs, si difficiles quelquefois, surtout à froid, sont plus aisés puisque les condensations ne sont plus à craindre. Le taux de compression du moteur peut être élevé par suite du caractère antidétonant que possède le gaz d'éclairage, il en résulte une amélioration possible du rendement du moteur.

Les produits de combustion sont inodores et incolores et leur teneur en oxyde de carbone est négligeable, avantage particulièrement appréciable dans les agglomérations.

Enfin les huiles de graissage ne courent plus les mêmes risques de dilution, provenant d'un ruissellement d'essence dû à un mélange trop riche.

Quant à l'équipement des véhicules la chose est simple : un nombre variable de bouteilles, 4 à 12 suivant le rayon d'action que l'on veut imposer au véhicule, qui servent de réservoir au gaz. Ces bouteilles peuvent être de deux types : les unes dites lourdes en acier ordinaire, les autres dites légères en acier à plus haute résistance, en nickel chrome, ces dernières d'un volume intérieur de 48 à 50 litres d'eau, pèsent environ 54 kgs et 10 bouteilles sont capables de contenir, sous une pression de 200 kgs, 92 m³ de gaz. Cette capacité pourrait d'ailleurs être accrue de façon sensible si l'on portait la pression à 350 kgs comme cela est déjà réalisé dans un pays voisin que la question du carburant national intéresse, je peux dire, passionnément ;

mais chez nous, la question dépend de l'acceptation par les services compétents. Un système de tuyauterie amène le gaz à un détendeur, qui, comme son nom l'indique, le laisse échapper lors de l'admission à une pression voisine de la pression atmosphérique. Il est nécessaire de prévoir sur cet appareil un filtre. Enfin le mélangeur qui assure le réglage du mélange air et gaz au même titre qu'un carburateur, ce réglage doit assurer la proportionnalité nécessaire à la combustion et permettre la variation de régime du moteur par la quantité de mélange admis.

Un équipement de 8 à 10 bouteilles aurait dans ces conditions un poids de 450 à 650 kgs.

En ce qui concerne le moteur, celui-ci voit, si on ne lui fait subir aucune transformation, sa puissance légèrement diminuée car le litre de mélange est moins riche en calories avec le gaz ; mais cette différence peut être aisément contrebalancée par une augmentation du taux de compression qui améliore le rendement du moteur et se fixe entre 6,5 et 8 ; cependant je crois que c'est vers la limite supérieure qu'est la solution la meilleure. Ce qui ici est encore à signaler, c'est l'extrême souplesse de ces moteurs ; en effet les variations de régime peuvent atteindre des proportions considérables sans que l'on entende le moindre cliquetis ou cognement.

Voici donc quelques particularités techniques si l'on peut dire j'en arrive aux résultats pratiques et économiques dûs à l'utilisation de ce carburant.

Le rayon d'action varie avec la capacité du réservoir par rapport au tonnage transporté.

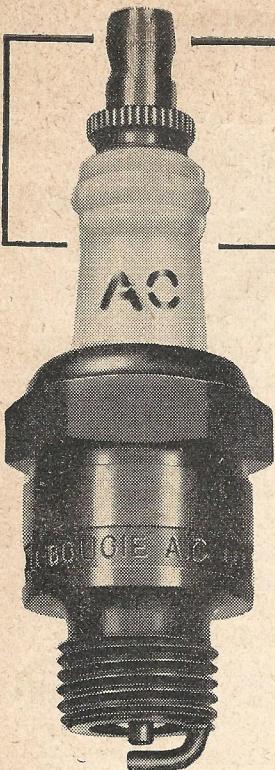
La logique m'amène au prix de revient qui est le point capital à envisager. Le problème est simple. 1 litre d'essence coûte 2 frs,45 et 1 m³ 700 de gaz, son équivalent pour un camion de 5 tonnes, valent 1 fr 20, différence qui est très appréciable.

Comme je viens de vous l'exposer l'emploi de ce carburant comporte de gros avantages, mais il pose un autre problème, celui du ravitaillement. Ce dernier peut être effectué très commodément dans des postes de compression aménagés à cet effet : il suffit alors de mettre en communication de grosses bouteilles formant réserves sous une pression de 250 kgs avec celles du véhicule qui se trouvent instantanément remplies à la pression autorisée de 200 kgs, la réserve du poste est, elle alimentée par un compresseur. Malheureusement ces distributeurs ne sont pas encore très fréquents.

Il faut alors que les usagers et les producteurs sachent s'accorder pour le développement de cette activité nouvelle et non pas attendre que chacun d'eux fasse le premier pas. Car ce développement revêt un caractère qui dépasse les satisfactions que peuvent rencontrer les intéressés, si l'on pense simplement au fait que ce carburant est essentiellement national et qu'il peut venir soulager notre ravitaillement actuellement très onéreux, d'autant plus que ce dernier pourrait devenir problématique dans certaines circonstances qu'il vaut prévoir tout en formant des vœux pour n'avoir jamais à les affronter.

Claude ROGÉ,
Ingénieur A. M.

**PLUS DE 200 CONSTRUCTEURS
L'ONT CHOISIE !**



Après des essais rigoureux au laboratoire, sur piste et sur route, plus de 200 constructeurs ont choisi la Bougie **ABC**. pour équiper leurs voitures. Une telle référence se passe de tout commentaire...

Suivez l'exemple de "ceux qui savent": adoptez la Bougie **AC**.; conseillez-la à vos clients. Vous êtes certain d'en avoir toujours une satisfaction TO-TA-LE !

BOUGIE

CLICHY

la bougie des grandes marques!

BERLIET - BUICK - CADILLAC - CHEVROLET
CITROËN - FIAT - HOTCHKISS - LA SALLE
PACKARD - PEUGEOT - ROSENGART. ETC...

CITROËN
PEUGEOT - PARIS

**MOBILE - P.
ADILLAC -
ENGL**



CHEZ

LES VIEUX DU VOLANT

NOTRE ACTION

Les statistiques officielles ont été très catégoriques pour 1936 : le nombre des accidents de la route et de la rue a été en régression.

Nous le dirons tout net : c'est l'œuvre des Vieux du Volant.

Dans les premiers mois de leur existence, j'ai démontré qu'en ce qui concernait la sécurité de la route, rien n'avait été fait.

A l'heure actuelle, comparativement aux résultats à obtenir, peu a été fait et rien ne l'a été par les pouvoirs publics.

Notre action, nos créations, nos réalisations habituelles ont été copiées, preuves de la justesse de notre programme. Nous en sommes heureux.

Nous ne prétendons pas en effet à un monopole, car nous n'avons pas la naïveté de croire que nous ferons seuls et exclusivement par nos moyens l'œuvre dont nous avons démontré la nécessité.

Nous prétendons seulement apporter à cette œuvre, qui doit être commune, notre concours loyal parce qu'il fut l'initiateur et qu'il est nécessaire, juste et modéré.

Mais nous ne l'apporterons pas à tous ceux qui nous tendent la main, parce que nous ne voulons pas prêter la nôtre à une œuvre intéressée ; cependant nous sommes prêts à collaborer avec tous ceux, qui sincèrement, veulent travailler à la renaissance de la sécurité de la route dans l'intérêt des automobilistes.

Sur ce point nous avons l'ambition et la certitude, d'être les meilleurs artisans de l'œuvre à accomplir car aucun esprit de lucre n'anime l'un quelconque des membres de notre Comité, et que, si à une heure quelconque il en était autrement, nous puissions dans la vitalité de l'association la force de nous amputer du ou des membres qui faillirait de la sorte à la mission acceptée.

Tout cela pour vous dire combien les Vieux du Volant, occupant déjà la 4^e place au classement des associations de tourisme, ayant une existence propre, portent en eux, avec raison, l'espoir de centaines de milles d'usagers de la rue et de la route, du piéton à l'automobiliste.

Cet espoir nous ne devons pas le décevoir.

Le premier but à poursuivre doit donc être celui d'inscrire le plus rapidement possible ce 10.000^e membre dont quelques centaines d'adhésions nous séparent seulement.

Notre propagande générale et personnelle doit donc s'amplifier. Dans toutes les lettres que vous recevrez du siège social sera jointe une demande d'inscription « pour faire adhérer un ami ». Servez-vous en le plus vite possible.

De plus à la dernière page de couverture de ce numéro, nous publions un tableau de propagande qu'il vous suffira de détacher de la présente revue pour l'afficher à l'intérieur de vos bureaux, à la meilleure place : c'est pour une œuvre utile ! Affichée à l'intérieur, cette page de propagande n'a pas à payer de taxe.

Enfin ne restez pas isolés : à Paris, soit que vous y habitez, soit que vous soyez de passage, allez au siège social. Le matin ou vers 18 heures vous êtes à peu près certain de rencontrer au moins notre secrétaire général. En province, consultez à partir de la page 12 la liste de nos délégués, allez leur rendre visite ils en seront enchantés : ils ne demandent qu'à vous rendre service à tous les points de vue.

Voilà ce qu'est la véritable association. C'est une grande famille, où chacun a non seulement le droit mais le devoir de parler, où chacun est assurer de trouver bon accueil auprès de tous ses camarades.

Travaillons donc pour le succès des Vieux du Volant ; mais sachons tirer le maximum d'agréments de la belle camaraderie qui est toujours si heureuse de se manifester.

Docteur M. FRINGUET,
Président-fondateur des Vieux du Volant.

ETES-VOUS INSCRIT A NOTRE BANQUET ? VOYEZ PAGE 9

Notre but :

réunir amicalement les anciens de l'automobile à la compétence indéniable et travailler à recréer la Sécurité de la Route.

Notre programme :

éducation des usagers de la route ; respect des règlements ; meilleur entretien des véhicules.

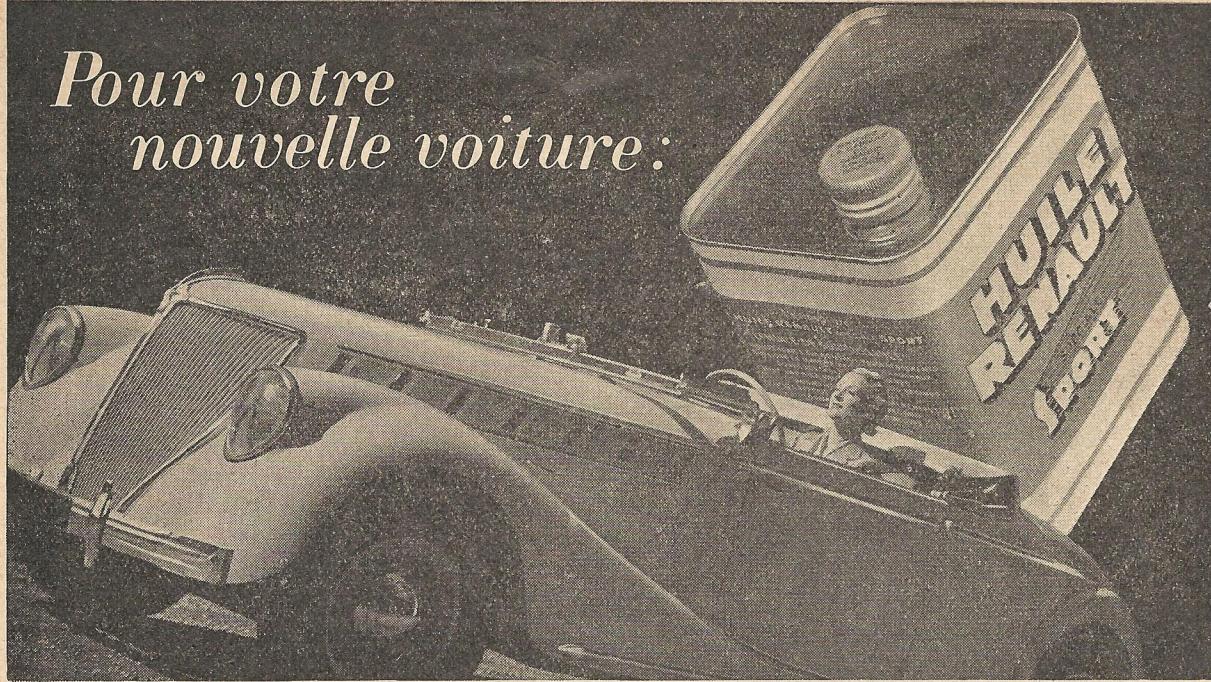
Notre action :

diffusion par la presse et la T. S. F. de Conseils de Prudence ; création d'une Morale de la Route pour les enfants ; perfectionnement de l'éducation automobile des Cadets des Vieux du Volant ; création d'un Service de Surveillance Routière ; Création et organisation des Vistes de Sécurité.

Nos résultats :

le nombre total des accidents a diminué de 10 à 31 % en 1936.

*Pour votre
nouvelle voiture :*



HUILES RENAULT

LES MEILLEURES

SOCIÉTÉ ANONYME DES HUILES RENAULT - ISSY-LES-MOULINEAUX (SEINE)

23'

Bracelet Dame, plaqué or ou chromé 23 fr.
Directement de la Fabrique
à nos Clients. Garantie 6 ans.
Sté d'HORLOGERIE DU DOUBS
Rayon FF 96, rue d'Hauteville, PARIS

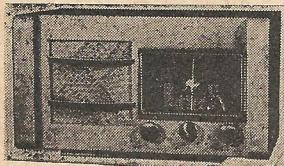


Le "TELESCOPIC" REPUSSEAU vient de franchir le CENTIÈME MILLE kilomètre, sans perte d'huile, sans déréglage et sans défaillance, lors de la visite LECOT aux agents de Citroën.
Ets REPUSSEAU, 101, Rue Danton, LEVALLOIS (Seine)

Hélionde constructeur français

POSTES DE T.S.F.

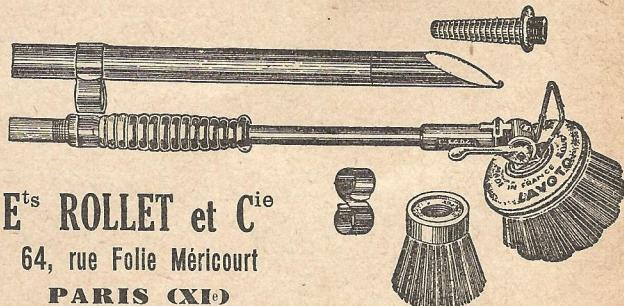
Qualité garantie
fabrication en laboratoire
remises spéciales
aux Vieux du Volant
Catalogue sur demande



sept modèles

Les Vieux du Volant et leurs familles sont reçus par un camarade de club
Pour les Vieux du Volant habitant le département de la Seine
Installation gratuite à domicile et garantie totale et efficace d'un an
MAGASINS : 26, rue Roussel, PARIS - Téléphone : Wagram 39-46

PLUS DE 100.000 AUTOMOBILISTES
emploient le
LAVOTO



Ets ROLLET et Cie
64, rue Folie Méricourt
PARIS (XII^e)

Ecrivez à nos annonceurs de la part de AU VOLANT, vous serez servis avec encore plus de soin

27 NOVEMBRE

BANQUET et FÊTE ANNUELLE

***Bon dîner, tombola où tout le monde gagnera,
et partie artistique de premier ordre***

Encore quelques jours et ce sera le 6^e banquet annuel de notre association. En allant d'amélioration en amélioration, cette manifestation classique est devenue une véritable fête des Vieux du Volant. Chaque année le nombre des convives va en augmentant, nos camarades de province viennent de plus en plus nombreux. C'est une soirée fort joyeuse, où les heures passent trop vite et où les Vieux du Volant montrent toute la joie qu'ils ont à être groupés pour faire œuvre utile.

Cette année la Fête des Vieux du Volant revêtira une ampleur plus grande encore, car nous y fêterons le 5^e anniversaire de la fondation de l'association, son ascension au 4^e rang des sociétés automobiles, et... la prochaine inscription du 10.000^e adhérent ! !

Aussi le programme a été particulièrement soigné : — à 20 heures, banquet à l'Ermitage-Mac-Mahon, 29 avenue Mac-Mahon, Paris ; avec le menu suivant :

Crème Bressane
Turbot à la Dieppoise
Poularde du Mans à la broche
Pommes grand'mère
Galantine de gibier truffée
Salade de saison
Bombe glacée Mogador
Petits fours
Corbeilles de fruits
Café
Liqueurs
Champagne.

CONSULTEZ-NOUS POUR VOS VOITURES

Dans le plan d'action de notre association entre, pour augmenter la sécurité de la route, l'inspection des organes de sécurité des véhicules automobiles : ce sont nos Visites Gratuites de Sécurité.

A l'heure actuelle en dehors de Paris, Dijon a été la seule ville à en organiser grâce à notre délégué, notre camarade Petitjean. La réalisation en est difficile ailleurs, car le concours des garagistes ayant le matériel nécessaire n'est pas toujours bénévole, malgré la propagande gratuite que cela fait pour le garagiste.

Bientôt cependant, grâce à un appareil peu encombrant ces Visites Gratuites de Sécurité pourront être facilement étendues.

En dehors de l'intérêt indéniable, et apprécié à Paris et à Dijon par nos collègues, nos camarades peuvent trouver au cours de ces vérifications des indications fort utiles pour le meilleur emploi de leur véhicule, et que nous sommes heureux de pouvoir leur donner.

Aussi signalons nous avec plaisir que les prochaines Visites Gratuites de Sécurité auront lieu de 14 à 15 heures le mercredi 24 novembre, 243, rue de Vaugirard, Paris et les lundis 6 décembre, 42, cours de Vincennes, Paris, et 20 décembre, 124, avenue du Roule à Neuilly-sur-Seine.

Enfin précisons que grâce au certificat que nous délivrons, en cas d'accident — ce qui est toujours possible et à craindre — si les réglages des freins et phares et l'état des pneus ont été reconnus bons, les possesseurs de cette pièce ont grâce à elle un témoignage à décharge de valeur.

— à 21 heures 30 notre ami M. Charles Cluny, homme de lettres et revuiste connu, présentera la grande vedette Germaine Lix, le chansonnier Jean Marsac et le fantaisiste Jean Cyrano, qui nous charmeront et nous amuseront jusqu'à ce que..,

— à 23 heures, notre Secrétaire général procède au tirage de la Tombola gratuite. Dès à présent nous pouvons assurer tous les participants d'avoir un lot. Notre camarade « XXX », à lui tout seul, nous a fait parvenir près de soixante-dix lots ; et à l'heure actuelle — soit près d'un mois avant — nous avons déjà un poste de T. S. F., offert par Au Volant, et d'autres très jolis lots offerts par les Etablissements Tiranty, le Chocolat Menier, Byrrh, les Rustines, etc..

Pour tout ce programme fort alléchant, il n'est demandé que 50 francs par personne (comprenant le banquet, la partie artistique, la participation à la tombola, les pourboires, etc) ; déjà nous avons des places réservées... mais attention aux retardataires, car les inscriptions devront avoir lieu au plus tard le jeudi 25 novembre à 18 heures, accompagnées du montant des places réservées. On retient des places uniquement au siège social 10, rue Pergolèse à Paris (Passy 24-04, chèques postaux 1850-81). La tenue de soirée sans être obligatoire est recommandée.

A bientôt donc et gravons cette date dans notre mémoire et nos tablettes : 27 novembre, banquet des Vieux du Volant, 29 avenue Mac-Mahon à 20 heures !

SERVICE DE SURVEILLANCE ROUTIÈRE

Ainsi que nous l'avons annoncé dans le numéro d'octobre, notre service de Surveillance Routière poursuit son essai.

De ce fait nous rappelons à nos camarades que toutes les fautes au Code de la Route, commises par des automobilistes, aussi bien que par d'autres usagers, doivent nous être signalées, afin que notre action arrive à en diminuer le nombre.

Précisons que les fautes à nous signaler particulièrement sont les suivantes :

- dépassement en 3^e position, en haut d'une côte, dans un virage ;
- virage pris à gauche ;
- droite non tenue ;
- passage non accordé ;
- stationnement dans un virage, en haut d'une côte ;
- absence d'éclairage pour les cyclistes et les charrettes ;
- divagation d'animaux ;
- troupeaux insuffisamment gardés.

Ne pas omettre la date, l'heure et le lieu, par le numéro de la route en limitant l'endroit par les deux localités les plus proches. Naturellement ces rapports doivent n'être faits qu'avec une certitude absolue et sous la foi du serment.

ON NOUS ÉCRIT...

Une lettre comme celle ci-dessous fait plaisir à recevoir : elle prouve que les efforts des Vieux du Volant sont de plus en plus reconnus nécessaires.

« C'est avec plaisir que j'ai reçu votre lettre du 4 octobre et constaté les efforts de votre association pour éviter les accidents de la route.

« Depuis mon inscription je n'avais pas cru utile de continuer à collaborer à une institution que je ne reconnaissais pas susceptible de pouvoir former l'éducation des usagers de la route.

« Après ce qui vient de m'arriver je constate au contraire qu'il serait nécessaire que beaucoup de groupements dans le genre du nôtre existent et qu'ils auraient leur utilité ; c'est dans l'espoir de donner plus de force à notre œuvre que je vous adresse mon humble cotisation et la liste des automobilistes de ma connaissance susceptibles de s'y intéresser ».

« G. DESVIGNES, Seine-et-Marne »

Bravo et merci cher Camarade !

La signalisation occupe beaucoup l'esprit de nos camarades : il est certain qu'il y a encore fort à faire.

Ecouteons-donc cette suggestion, excessivement juste.

« Il me semble que l'on pourrait trouver un moyen plus précis de signaler les croisements. Ceux-ci, qu'ils soient excessivement dangereux ou non, sont en général signalés de la même façon.

« Un automobiliste qui fait un long parcours ne peut ralentir à tous les chemins de terre débouchant sur la route nationale ; mais il faut l'obliger à s'arrêter ou à ralentir considérablement à un croisement dangereux.

« Il est urgent, à mon avis, de créer, des signaux spéciaux à cet effet ».

« A. G. à Lyon »

Enfin voici un conseil pour les éducateurs que nous sommes.

« Je lis avec intérêt les conseils donnés dans « Au Volant » et je les approuve toujours. Les idées citées sont également très justes.

« Il y en a une cependant que je n'ai jamais lue et qui devrait être jugée nécessaire.

« Lorsque nous avons devant nous sur une route un lourd camion ou un gros car, et qu'il ne tient pas assez

sa droite. Si nous cornons pour le dépasser, il arrive qu'il se range en même temps, mais qu'il revient sur nous avant que nous soyons passé. C'est qu'il ne s'était pas aperçu de notre présence et que son mouvement à droite n'avait été que coïncidence tandis que nous croyions avoir été compris. Cela m'est arrivé plusieurs fois et je vous avoue avoir ressenti une petite émotion.

« A mon avis, ces gros véhicules devraient être obligatoirement munis d'un appareil indiquant qu'ils ont bien entendu la demande de passage. Le demandeur ne s'aventurerait alors dans ce cas, qu'après le signal donné. N'est-ce pas aussi votre avis ?

« M. ARROUY, Indre »

Précisons tout de suite à notre camarade, que sur nos réclamations le prochain décret qui apportera plusieurs modifications au Code de la Route, fera aux poids lourds une obligation d'avoir un dispositif permettant aux conducteurs de signaler à l'arrière qu'ils ont perçu le signal sonore du conducteur qui demande le passage.

L'ouvre-lettre.

ENTRE NOUS...

● Notre Comité a eu le plaisir de nommer nos camarades Desfossez, délégué départemental pour le Nord, Bondoux-Tixier, délégué départemental pour l'Orne et Baffou, délégué régional à Annemasse. Tous nos compliments et nos vœux de succès.

● Dans notre avant dernier numéro, nous avions indiqué que l'année du permis de conduire de notre camarade Gally (n° 8470) était 1924, par suite d'une erreur typographique il fallait lire 1914. Nos camarades auront certainement rectifié d'eux-mêmes puisqu'avec un permis de 1924 on ne peut être membre des Vieux du Volant.

● Notre camarade Jean Barthélémy nous signale aimablement le café-restaurant de notre camarade Lucien Aluze, à Macon. « Au bon accueil » est l'enseigne de l'établissement. Ce n'est pas une vainre promesse : amabilité et bonne chère sont bien à l'intérieur !

● Notre excellent camarade et ami André Poggi vient d'avoir la douleur de perdre sa femme, après une longue maladie. Nous sommes l'interprète de tous les Vieux du Volant en l'assurant de notre sympathie et en lui renouvelant nos condoléances bien sincères.

● Nous avons le regret d'apprendre le décès de nos camarades T. David et A. Gelin, du Rhône, et J. Hiltier de l'Orne, que leurs familles veuillent bien trouver ici l'expression de nos condoléances émues.

POUR LA COTISATION

De nombreux Vieux du Volant nous demandent des renseignements sur la cotisation :

1° La cotisation est valable un an mois pour mois : c'est-à-dire qu'un Vieux du Volant acquittant sa cotisation en octobre, celle-ci est valable jusqu'au mois de septembre prochain inclusivement ;

2° Sur les cartes d'adhérents, dans le cadre réservé à l'exercice en cours, est indiqué le mois au début duquel doit être réglée la cotisation ;

3° La cotisation est de 20 francs ;

4° Le compte de chèques postaux a Paris à le numéro 1850-81 ;

5° En principe, une circulaire rappelle aux Vieux du Volant le moment où ils doivent verser leur cotisation annuelle, mais certaines peuvent être égarées par la poste, aussi demandons-nous à nos adhérents de bien vouloir vérifier avec leurs cartes quand ils doivent s'acquitter de leur cotisation.

LE 21 NOVEMBRE

RÉUNION AUTOMNALE dans la SOMME

Pour la deuxième fois cette année notre délégué départemental, notre camarade Robert Bulot, réunit les adhérents de son département.

Les Vieux du Volant doivent toujours essayer de faire plus ample connaissance. De plus ils ne doivent pas hésiter à soumettre à leurs délégués toutes leurs idées et particulièrement les suggestions qui concernent les sorties de printemps et leur organisation.

Ce côté amical d'une association véritable, notre délégué de la Somme, R. Aulot, va être le premier à le réaliser.

A peine nommé en avril dernier, il n'avait pas hésité à organiser déjà une sortie qui remporta un remarquable succès. Cette nouvelle initiative sera fort utile.

Les Vieux du Volant de la Somme, et tous ceux qui

voudront bien se joindre à eux — la présence de notre Secrétaire général est déjà certaine — prennent donc date pour le dimanche 21 novembre à 12 heures 30 précises pour passer quelques agréables moments autour d'une table bien servie par notre camarade H. Tourbier à l'Hôtel de l'Ecu de France à Amiens.

Le menu est laissé à l'appréciation des frères Tourbier, et tous sommes certains qu'ils nous réservent une véritable surprise ! Le prix de ce déjeuner amical est fixé à 20 francs par personne tout compris et les adhésions sont reçues directement par notre camarade Bulot, 172, rue Laurendeau à Amiens (tél. 44-30) jusqu'à la veille de cette charmante réunion.

Les 4^e mardis de Paris

Notre déjeuner mensuel du 4^e mardi d'octobre remporta un succès absolument certain.

Nos camarades furent enchantés des quelques moments passés ensemble. Les sujets de conversations furent aussi divers qu'intéressants ; les controverses amicalement soutenues. Le menu très soigné.

Cette formule du déjeuner à 12 heures 30, sans inscription préalable, plait. C'est indéniable.

Aussi nous empressons-nous de signaler que le 4^e mardi de ce mois tombe le 23 novembre et que nous sommes persuadés que de nombreux Vieux du Volant répondront à notre appel et que tous nos camarades de province de passage à Paris ce jour là viendront nous rejoindre. Au touriste, 85, avenue de la Grande Armée. Le prix du repas est de 22 francs par personne, café et service compris.

Visite de Compiègne

Compiègne est une ville historique à plusieurs sites : dans sa forêt on rend visite au wagon où fut signé l'armistice de la Grande Guerre, son Palais, sa Chapelle, les salles Saint-Nicolas sont célèbres, le Musée de la Voiture est unique.

Aussi notre actif délégué de Compiègne, notre camarade P. Masson a-t-il pensé que le déjeuner amical qu'il organisait le 19 décembre, intéresserait beaucoup les Vieux du Volant étrangers à sa région, s'ils pouvaient effectuer une visite historique de sa ville.

Voici donc le programme de cette réunion amicale : déjeuner à l'Hôtel de la Cloche, visite de la ville, de la Chapelle, des Salles Saint-Nicolas, du Palais, du Musée de la Voiture et du Wagon de l'Armistice. Inscriptions à son domicile, 1, place de la Gare à Compiègne (téléphone 640) jusqu'au 17 décembre dernier délai. Le prix n'est pas encore définitivement fixé, mais sera vraisemblablement de 30 francs par personne.

Notre Concours

A nouveau notre camarade P. Durand, inscrit son nom au palmarès de notre Concours d'Adhésions : il devient un concurrent vraiment dangereux pour la Médaille d'Or 1937, car en quatre mois il enlève haut la main trois Médailles d'Argent !

N'allons nous pas assister en ces dernières semaines de l'année à une lutte sévère. Qui se révélera l'outsider ? Nous sommes persuadés que nous le trouverons, car parmi nos camarades il y en a un bon nombre capable de soutenir la lutte !! Nos carnets de pointage sont prêts : qui prend le départ ?...

Ce mois-ci nous lisons aussi les noms de notre camarade Guillaumet, qui par une prospection régulière va se trouver très bien placé en fin d'année, et Guespin, qui nous a fait part de son désir de se lancer sérieusement et à nouveau dans la bataille.

Bravo et merci à ces supporters qui par une lutte courtoise et amusante travaillent si utilement pour notre utile association.

Voici les résultats techniques : 1^{er} P. Durand (33 points) ; 2^e ex-æquo : J. Guespin et P. Guillaumet (5 p.).

Voici pour les nouveaux membres, le règlement de ce concours (des demandes d'inscription sont à leur disposition au Siège).

Article premier. — Toute personne, membre ou non des Vieux du Volant, peut prendre part à ce concours, à condition de s'inscrire au Siège.

Art. 2. — Ce concours est mensuel et basé sur le nombre des adhésions faites dans le mois en cours.

Art. 3. — Le classement s'obtient par addition de points : pour un membre des Vieux du Volant chaque adhésion compte 3 pts ; pour un délégué des Vieux du Volant, chaque adhésion compte 1 pt ; pour être classé, il faut totaliser au moins 5 pts.

Art. 4. — La personne ayant totalisé dans le mois le plus grand nombre de points avec un minimum de 15 points recevra la Médaille d'Argent des Vieux du Volant.

Art. 5. — La personne ayant totalisé dans l'année le plus grand nombre de points avec un minimum de 100 points recevra la Grande Médaille d'Or des Vieux du Volant.

Enfin, remercions « Au Volant » qui offre gratuitement chaque mois, au gagnant du concours, à condition qu'il ait fait au moins 10 adhésions dans le mois, un emplacement publicitaire d'un quart de page.

Délégués et Maisons Recommandées

Les noms et adresses des délégués sont en italique

Les Maisons recommandées sont titulaires de notre panonceau.

AIN. — Dél. dép. : *D. Duhem*, 32, rue de la Gendarmerie, Bourg. T. 0.42 ; dél. rég. : *M. Michot*, avenue de la Gare, Ambérieu ; *J. Janin*, 2, place Emile-Zola, Oyonnax ; *H. Duchêne*, Belley. T. 11.

Nantua. — HOTEL DE FRANCE. Tcf. son restaurant. Garage. T. 8.

AISNE. — Dél. dép. : *E. Joanno*, 19, boul. Camille-Desmoulins, Soissons. T. 7.69. Dél. rég. : *M. Pérusson*, 8, rue Paul-Vivien, Laon. T. 4.72. *E. Moisselin*, 32, r. d'Aumale, Saint-Quentin. T. 29.65.

Tergnier. — TERGNIER AUTOMOBILE. Atel. moder. Mécan. gle. ser. T. 79. Villers-Cotterets. — GARAGE DU CENTRE. Mécan. conc. dépan. T. 1. 10.

ALGERIE. — Dél. dép. : *F. Rouzaud*, 29, bd Carnot, Alger ; *J. Gormand*, 34, rue R.-de-Fleury, Constantine : T. 23.00 ; *L.-G. Genette*, 27 bis, rue de la Vieille-Mosquée, Oran. T. 246.70 ; dél. rég. : *L. Chicard*, à Mostaganem. T. 2.69. *M. Martinez*, Ingerman. T. 0.40.

Alger. — MUSEUM GARAGE, 146, Télé-my. Station Service, Rép. serv. tt. marq. T. 80. 73.

ALLIER. — Dél. rég. : *P. Bournat*, 4, r. Jardet, Vichy. T. 29-19 ; *L. Perret*, M.-de-Montagne.

Cusset. — MAISON LAGARDE, Ravitaille Gén. Essences, Huiles Pneus. T. : 37.67.

Vichy. — HOTEL DE CRIGNAN, Tcf. Restaurant. Vaste Garage T. 23.59.

Vichy. — HOTEL DES CHARMILLES. Sur le Parc. Pr. Sources et Casc. Tcf. T. 22.29.

Méaulne. — HOTEL DU PONT, Pm. An. cuisi. par patron.

Les titulaires de notre panonceau sont des maisons SERIEUSES

ALPES-MARITIMES. — Dél. dép. : *R. Fonrouge*, Mais. du Tour., prom. du Soleil, Juan-les-Pins ; dél. rég. : *M. Bellon*, vil. Roudounia, 51, boul. d'Alsace, Cannes ; *F. Torthe*, place St-Roch, Menton. T. 4.63.

Nice. — HOTEL IMPERATOR. 200 ch. dep. 20 fr., 130 bains. Rest. Gar. T. 889.18.

Nice. — HOTEL DE PARIS, bd Garibaldi. Tcf. T. 809-65, Parc grat. p. auto. V.d.V.

Nice. — RESTAURANT BIFFI, 1, r. G. Clémenceau. B. chère, exq. vins. gén. T. 846.81.

Nice. — GARAGE MEYERBEER, 21, rue Meyerbeer, Talbot, Rép. soign. T. 813.83.

Nice. — ATELIER DE REPARAT. FIGHIERA. Mécan. conc. 11, Dalpozo. T. 801.87.

Nice. — OFFICE DU PNEU, 116, boulevard Gambetta. T. 845.84. Ttes marq. N. et Occ.

Cannes. — HOTEL GRAY D'ALBION. Croisette Tcf. Son restaurant, T. 6.81.

Nos camarades sont assurés de trouver ici les adresses de maisons sérieuses où ils seront bien accueillis et bien traités. En ce qui concerne les Hôtels et Restaurants, afin de satisfaire nos camarades de toutes situations, nous avons dû rechercher des établissements de toutes classes. Chacun doit donc s'assurer que la maison choisie correspond bien à la catégorie désirée.

ARDECHE. — Dél. dép. : *J. Raymond*, Ponts-et-Chaussées, pl. des Mobiles, Privas. T. 55 ; dél. rég. : *J. Lacrotte*, place Galmar, Vals-les-Bains.

ARDENNES. — Dél. rég. : *P. Boutet*, avenue Général-René-Moreau, Rrocrois.

AUBE. — Dél. dép. : *Jacques Brenkle*, 31, rue de la Paix, Troyes. (Permanence, Café de la Paix, 72, Rue Emile-Zola, Troyes).

AUDE. — Dél. rég. : *F. Pacou*, 29 place de la Poste, Carcassonne.

AVEYRON. — Dél. dép. : *V. Blancher*, 3, r. d'Armagnac, Rodez.

BAS-RHIN. — Dél. dép. : *N. Ebstein*, 2, rue d'Andlau, Strasbourg. T. 89.04 et 89.05.

BASSES-ALPES. — Dél. rég. : *M. Buès*, pl. de l'Eglise, Sisteron. T. 18.

BASSES-PYRENEES. — Dél. rég. : *M. Daquet*, « Prestounia », Ciboure ; *R. Liebschutz*, villa St-Clair, av. Mont-Joly, Biarritz, Tél. 12-40. Lourdes. — GRAND HOTEL BELLEVUE Tcf. Meilleur accueil V. du V.

Les RESTAURANTS titulaires de notre panonceau sont bons

BOUCHES-DU-RHONE. — Dél. dép. : *A. Oddou*, Le Sémaphore, Marseille (permanence : Moto-Club, 71, rue de Paradis, Marseille) ; dél. rég. : *F. Rigaud*, 115 rue de la République, Aubagne. T. 21 ; *A. Pochat*, Saint-Rémy-de-Provence ; *Marcel Combazier*, 39, rue de l'H.-de-Ville, Arles, T. 3.67 ; *P. Rigot*, 26 rue Hôtel-de-Ville, Arles ; *Ch. Paulmier*, 1, av. des Alliés, Les Milles, T. 1.

Marseille. — HOTEL ASTORIA, 10, boulev. Garibaldi, Tcf. Centre. T. Col. 32.98.

Marseille. — LA CASCADE MENELIK, 2, quai Rive-Neuve. Sa bouillabaisse.

Marseille. — GARAGE D'ARENCE, 117, av. d'Arcen, Berliet, Renault. T. : N. 00.16.

Marseille. — « STAR OIL », 16, boulevard Cam-Flammarion, 10 % aux V.d.V.

Aix. — GARAGE DU PONT DE L'ARC. Station service. Répar. Dépan. T. 6.90.

Arles. — RELAY MONTMAJOUR R. Nle 570 Station graissage gonfl. toil. w.-c. T. 3.37.

La Ciotat-Plage. — ROSE THE HOTEL. Tcf. Toute année. Rest. brasserie. T. 2.23. Salon. — GRAND HOTEL D'ANGLETERRE, Tcf. Son accueil, sa table, ses vins, T. 1.10.

Tarascon. — HOTEL TERMINUS, Tcf. Cité tour. de Provence. Vérandah, Pergola, T. 0.36.

CALVADOS. — Dél. rég. : *G. Gateau*, rte de Pont-l'Evêque, Trouville. T. 61-58. *J. Guespin*, 8, av. République, Deauville.

Caen. — HOTEL MALHERBE, Face ch. de courses. Tcf. Rest. réputé. Ch. d. 20. Brasserie. Entier. neuf. T. I. d. ch. 28-93.

— ABREVIATIONS —

V.d.V.	Vieux du volant.
Tcf.	Tout Confort.
Pm.	Prix modérés.
Chd.	Chambre depuis.....
Pd.	Pension depuis.....
Bnc.	Boisson non comprise.
Bc.	Boisson comprise.
DF.	Dimanches et fêtes.
N.	Dépannage de nuit.
An.	Ouvert toute l'année.
G.	Garage.
Gg.	Garage gratuit.
T.	Téléphone.
Atel. mod.	Atelier moderne.
Rép. ser.	Réparation sérieuses.
Mécan. gle.	Mécanique générale.

Caen. — HOTEL D'ANGLETERRE. Rte St Jean. Tcf. Restaurant. G. T. 47.65.
Caen-Venoix. — GARAGE LENROUILLY. At et Station service comp. T. 34.83.
Cabourg. — HOTEL DE PARIS. Tcf. Restaurant fixe et carte. T.
Honfleur. — HOTEL DU CHEVAL BLANC Tcf. Restaurant. Salom de thé. T. 84.
Honfleur. — GARAGE CENTRAL. R. République, Peugeot, Atelier moderne. T. 1.99.

Trouville. — HOTEL DU LOUVRE. Tcf. Maison du bon accueil. T. 79.

Villers-s-Mer. — HOTEL DU CASINO. Le Palace à Prix modérés. T. 702.17.

CANTAL. — Dél. dép. : A. Chausi, r. Jules-Ferry, Aurillac ; dél. rég. : Ph. de Passario, 17, r. Marchande, Saint-Flour.

Ravitaillez-vous en ESSENCE aux titulaires de notre panonceau

CHARENTE. — Dél. dép. R. Herlin, 166, r. de Paris, Angoulême.
Angoulême. — GARAGE G. DE MAILLARD. Fiat, Delage, « Spécial ». Peugeot T. 0.50.

CHARENTE-INFÉRIEURE. — Dél. rég. : H. Reynaud, 115, r. Gambetta, Rochefort (Permanence : Café Colbert. Duvivier, Rochefort).

La Rochelle. — CAFE MODERNE, 48 quai Duperré. T. 20.68.

La Rochelle. — « CHEZ CHAUDET » Restaurant, 45, r. St-Jean, Poisson, coquille. T. 25.63.

La Rochelle. — GARAGE DU PRESCHE, rue de Presche. Dépan, Electr. Tr. soign. T. 31.18.

CORREZE. — Egletons. — HOTEL DE LA POSTE. Tcf. Restaurant. Garage. T. 31.

Ussel. — HOTEL DU MIDI. Tcf. bon accueil, bonne table, bon gîte. T. 99.

CORSE. — Dél. dép. : G. Michaux, 3, boulevard Sylvestre Maccagno, Ajaccio ; dél. rég. : A. de Cipriani, 17, rue de l'Opéra, Bastia. T. 3.45.

Bastia. — ETABLISSEMENTS CORSICA, 17, rue Opéra, tous accessoires automobiles.

CÔTE-D'OR. — Dél. dép. : L. Petitjean, 18, pl. Darcy, Dijon. T. 18-63 ; dél. rég. : J. Perret, 13, r. P.-Boucharde, Beaune. T. 4.66.

Dijon. — HOTEL de la CLOCHE, tout confort ; s. restaur., sa cave, T. 0.60.

Dijon. — HOTEL MOROT, face la gare, très confortable.

Dijon. — GARAGE BICHOT, Travail soigné 1, rue Jacques-Cellerier, T. 656.

Ravitaillez-vous en HUILE aux titulaires de notre panonceau

CÔTE-DU-NORD. — Saint-Brieuc. — GRAND HOTEL et ANGLETERRE. Tcf. Son Restaurant. Garage. T. 1.29.

CREUSE. — Dél. dén. : J. Lacoste, 12, Gde-rue, Guéret ; dél. rég. : E. Rouchon-Mazeron, 18, fg. de Toulouse. Guéret. T. 186.

DEUX-SEVRES. — Niort. — HOTEL TERMINUS. Tcf. Restaurant. Grand garage moderne Nuit. T. 38.

Niort. — HOTEL DE LA BRECHE. Tcf. Restaurant. Garage. T. 1.78.

DORDOGNE. — Dél. rég. : René Fog, à Nontron.

DOUBS. — Dél. rég. : L. Guillaume, Beure.

Besançon. — HOTEL DE LORRAINE, 5, av. ml. Foch. Tcf. Restaurant. Gar. T. 17.33.

Besançon. — HOTEL DE L'EUROPE ET DE LA POSTE, Tcf. Restaur. Garage. T. 17.33.

Besançon. — HOTEL MONCEY, meublé, tcf, 6, vi. Garage. T. 14.17.

Pont-les-Moulins. — HOTEL DU LEVANT Tcf. Restaurant réputé. Tel. cabine.

DROME. — Dél. rég. : M. Richard, avenue Paul-Laurens, Nyons. T. 58.

Montélimar. — RELAIS DE LA CÔTE-D'AZUR Amilcar, Hotschkiss, Unic. T. 7.

Nyons. — GARAGE GARDETTE. Rép. sér. Mécan. génie. 8. pl. Champs-de-Mars.

EURE. — Dél. dép. : D' Lièvre-Bizard, 25 bis, rue Victor-Hugo, Evreux. T. 5.73. dél. rég. : J. Radiguet, 8, route de Rouen, Pont-Audemer ; H. Léger, Chateau du Gros-Theil. Le Gros-Theil. T. 6. P. Marchand, 9, rue des Bouchers, Verneuil-sur-Avre.

Vernon. — GARAGE HOSCHEDÉ ET VEILLEUX, Fiat, Ford, Rosensart. T. 34.



NOTRE PANONCEAU

EURE-ET-LOIR. — Dél. rég. : G. Beauvillé, 15, rue de la Gare, Dreux. T. 1.01.

Chartres. — HOTEL DE FRANCE ET ETAPE FLEURIE. Tcf. Rendez-vous V.d.V.

Chateaudun. — CAFE DE PARIS, Réception des camarades de passage. T. 88.

Jouy. — RESTAURANT DE LA PROVIDENCE. Le Paradis des Gourmets. T. 11.

FINISTERE. — Dél. dép. : H. Jury, 30, rue J.-Jaurès. Brest ; dél. rég. M. Masson, 26, rue de Brest. Morlaix.

Morlaix. — GRAND HOTEL D'EUROPE. Tcf. Vd.V. : b. accueil ; b. table ; cadre délicieux. T. 58.

Morlaix. — GARAGE HUITRIC. Agence Renault, rue de Brest. Atelier moderne.

Quimper. — HOTEL DE L'EPEE. Tcf. Son Restaurant « Relai Saint-Corentin ».

GARD. — Dél. dép. : E. Guiraud, 3, pl. des Arènes, Nîmes. T. 36.54.

Villeneuve-les-Avignons. — LE PRIEURE Provenc. Tcf. fine cuis. ; crus choix. T. 36.

GERS. — Dél. dép. : M. Alliot, 4, r. de Baron, Auch. T. 54.

GIRONDE. — Dél. dép. : G. Bélis, 108, rue Frère, Bordeaux. T. 35-53, dél. rég. : E. Jeanneau, 203, r. Nationale, St-André-de Cubzac ; J. Farges, Marchepierre. T. 4. Croix-d'Hins.

Bordeaux. — CAFE DE FRANCE. — Place Tourny. T. 33.68.

Bordeaux. — HOTEL DE BAYONNE. R. Martignac, 15, c. Intendance. Tcf. T. 80.088.

Bordeaux. — GARAGE BACQUEYRISSE. Rue P.-Broca, 150 pl. O. I. N. T. 82.96.

Bordeaux. — GARAGE DE LA FACULTÉ 20, place Paul-Broca, 150 pl. Ouv. la N. T. 872.96.

Bordeaux. — GARAGES NANSOUTY et CURSOL, 307, c. Somme, 12 r. Cursol, T. 54.66.

Bordeaux. — COMPTOIR CENTRAL DU PNEUMATIQUE, n. et occ. tt. marque. T. 81.303.

Bordeaux-Caudéran. — GARAGE DUPUY.

64, r. St. Médard. Travail consciencieux.

Bordeaux-4-Pavillons. — RELAI DES 4-PAVILLONS. Tt. carbur. T. Lormont 26.

Bordeaux-le-Bouscat. — GARAGE GIRONDIN, 33 rte Médoc. Répr. sér. T. 22.82.

Arcachon. — HOTEL RICHELIEU, Tcf. son restaurant sur la place. Pr. mod. T. 0.50.

Arcachon. — HOTEL DE LA COTE D'ARGENT. Tcf. Restaurant bon accueil. T. 3.53.

La Réole. — ATELIERS de MECAN. et CARROSSERIE DE GUYENNE, 11 av. Carnot. T. 47.

Marcheprime. — GARAGE FARGES. Mécan. tr. consciens. Citroën, 64 Croix d'Hins.

Talence-Bordeaux. — GARAGE BEASLAS Rép. sér. 119, route de Toulouse.

Achetez vos PNEUS chez les titulaires de notre panonceau

HAUTE-LOIRE. — Dél. rég. J. Rousillon, boulevard de la République, Le Puy. T. 281.

HAUTE-MARNE. — Dél. dép. : Dr R. Martin, Rolenzoni. T. 17.

HAUTES-PYRENEES. — Dél. dép. :

L. Durand, 3, r. de l'Harmonie. Tarbes ; Dél. rég. : L. Massol, 75, boul. de la Grotte, Lourdes.

Lourdes. — GRAND HOTEL BELLEVUE. Tcf. Près Grotte Année. T. 0.78.

Lourdes. — HOTEL LE CARILLON, av. Héros. Confort moderne. Cuisine soignée.

HAUTE-SAVOIE. — Dél. rég. : T. Arnold. Hôtel Beau Site. Thonon-les-Bains. T. 2.89 : Dr Meunier. Maison Desres, St-Julien-en-Genevois.

Rivian. — GRAND HOTEL MODERNE. Tcf. Le meilleur accueil aux V. d. V. T. 38. Saint-Julien-en-Genevois. — HOTEL DU CHEVAL BLANC. Son restaurant. Garage.

HAUTE-VIENNE. — Dél. dén. : C. Raujol, 7, avenue Garibaldi, Limoges. T. 26-14.

Limoges. — LES FLOTS D'ESSENCE. Ravitaillement aux meilleurs prix.

HERAULT. — Dél. rég. : R. Cébe, 7, av. St-Saëns, Béziers. T. 10. 36.

Les HOTELS titulaires de notre panonceau sont confortables

ILLE-ET-VILAINE. — Dél. dép. : André Belleville, 43, r. des Masses, à Paramé. T. 50-64. Dél. rég. : Pierre Roche, 7, rue Lesage, Rennes T. 38-12.

Rennes. — STATION SERVICE SERCO. boul. LA Tour-d'Auvergne, près Place de Bretagne, et 33 rue Antrain, près Hôtel-Dieu.

Saint-Malo. — HOTEL DE L'UNIVERS. T. 20.21.

INDRE-ET-LOIRE. — Dél. rég. : A. Bodin, ingénieur du Service Vicinal,

Azay-le-Rideau ; A. Trouve, rue Neuve, Château-Lavalrière ; G. Thauraud, à Restigné ; Devaulx de Chambord, La Coutière, par Perrusson.

Tours. — HOTEL DU CROISSANT, rue Cambetta. Tcf. Garage T. 1.93.

Tours. — HOTEL TERMINUS. Tcf. Table exquise. Pm. T. 1101. Chal. acc. V.d.V.

Tours. — CAFE DE LA VILLE, 46, rue Nationale. T. 1.25.

Tours. — AUTO-PNEUS, 57 bis, rue Origet. Station-Service des Pneus. T. 19.99.

Tours. — SERVICE TECALEMIT. Lavage rap. jr. et nuit. Graissage. Ess. Prix spéci. V. d. V. 4, rue Charles-Gilles.

Les Vieux du Volant s'adaptent en toutes circonstances

ISERE. — Dél. rég. : N. Comte, 3, rue du Bourg-de-Péage, Voiron ; L. Eyraud, 7, pl. du Champ-de-Mars, Bourgoin. T. 462.

Grenoble. — CAFE DES DEUX-MONDIES, 8, place Grenette.

Grenoble. — LE GRAND HOTEL, place République. Tcf. T. 0.23.

Grenoble. — HOTEL LESDIGUIERIES, cours Jean-Jaurès. Tcf. Sit. uniq. Parc, Tennis. Garage.

Grenoble. — HOTEL DE SAVOIE, rue République. Tcf. son restaurant. T. 0.23.

Grenoble. — HOTEL EUROPE, Place Grenette, plein centre Restaur. rem. 5 %. G. box.

Grenoble. — HOTEL-PENSION LAKANAL Ch. des Bergers, Tcf. B. accueil.

Grenoble. — BRASSERIE STRASBOURG, 11, av. Alsace-Lorraine. Plat du j. etc.

Grenoble. — AGENCE RENAULT, cours Jean-Jaurès, Atelier moderne de répar. T. Grenoble. — GARAGE DU PARC, r. Liberté, p. Poste, Chenard-Walker. Nuit T. 3.53.

Grenoble. — GARAGE DU BUGEY, 16 rue Nicolas-Chorier, B. accueil, B. trav. prix T. 6.85.

Grenoble. — RENOV-PNEUS, pl. Vaucanson, Neuf et Occ. ttes marques. T. 25.74 Bourgoin. — PNEUMATIQUES-ACCESSOIRES. Huiles. Ess., 20 rue République.

Villard de Lans. — NOUVEL HOTEL, Tcf Table parfaite G. Année. T. 34.

JURA. — Dél. dép. : J. Thévenod, 59, rue Jean-Jaurès, Lons-le-Saunier, Tél. 0.08.

Moirez. — GARAGE CITROEN, Marcel Armiron, 47 rue République. toutes réparations.

Les Rousses. — HOTEL DE LA FRENAIE Tcf. Tennis, G. séjour. idéal. T. 32.

LANDES. — Dél. rég. : P. Gigot, à St-Paul-les-Dax. Tél. 3.49.

St-Paul-les-Dax. — GARAGE CITROEN. Réparations soignées. R. N. 10. T. 3.10.

Ravitaillez-vous en HUILE aux titulaires de notre panonceau

LOIR-ET-CHER. — Dél. rég. : J. Finance, 5, r^e de Rémenier. Blois : G. Morgot, bd de la gare, Romorantin.

LOIRE. — Dél. dép. : S. Dumas, 12, place Jean-Jaurès, Saint-Etienne.

Roanne. — CARROSSERIE OJARDIAS. Mais. fondée en 1842. Gar. chauffé. 19-21, r. Noëtas. T. 24.37.

Roanne. — RELAIS-BLEU, 1 pl. de la Loire, T. 33.51. Huiles et Carburants N/e. 7.

LOIRE-INFERIEURE. — Dél. rég. : G. Koenig Syndicat d'initiative, 40, Esplanade du Casino, La Baule. T. 1.37.

Nantes. — HOTEL DE FRANCE, place Graslin. Tcf. Restaurant 1^{er} ordre. T. 138.35.

Nantes. — RESTAURANT DURAND à Pont-Rousseau, spécialités culinaires rég. T. 165.38.

La Baule. — HOTEL DE LA PLAGE ET GOLF. Tcf. Restaurant. T. 02.

La Baule. — HOTEL SPLENDID. Tcf. Sur la mer. Restaurant. T. 19.

La Baule. — HOTEL DES DUNES. Tcf. Année. Pension 35-35 frs. G. T. 1.04.

La Baule. — LA ROSERAIE. Dans les Pins. H tel Pension. Tcf. T. 45.

La Baule. — AGENCES DE BRETAGNE, 27, av. de la Gare. Ouv. tte année. T. 20.05.

La Baule. — GARAGE MINOT, Rte de Paris, Citroën. Station Service J. et N. T. 71.

La Baule. — GARAGE DE LA PLAGE BENOIT Peugeot, Station service. T. 1.57.

Pornichet. — HOTEL DES BAISSES ET PLAGE, Tcf. Restaurant Parc, Tennis, Garage T. 2.

Pornichet. — ARMORIC ACENCE, av. de la Gare, Maison de confiance. Toute année.

Saint-Nazaire. — GARAGE MINOT, Place Delzeux, Citroën, Station Service. T. 5.28.

LOIRET. — Dél. dép. : E. France, 55, faub. Bannier, Orléans. T. 21.53.

Orléans. — GRAND HOTEL STAIGNAN. Tcf. Restaurant. G. T. 20.13.

Orléans. — HOTEL DE LA BOULE D'OR Tcf. Restaurant. Garage. T. 24.25.

Orléans. — AUTO-GARAGE E. FRANCE, 54, fg Bannier, Citroën. At. moderne. T. 1.53.

Gien. — HOTEL DE L'ECU ET POSTE. Tcf. Restaurant. Vins de la Loire. T. 27.

Montargis. — GRAND HOTEL DE FRANCE. Tcf. Etape cul. spéci. G. T. 75.

Montargis. — GARAGE DU CENTRE, 38, rue Jean-Jaurès. Répar. soign. Dépan. T. 83.

Pont-aux-Moines. — HOTEL DE LA CROIX BLANCHE. Recom. pour sa table. T. 3.

Les RESTAURANTS titulaires de notre panonceau sont bons

LOT-ET-GARONNE. — Dél. dép. : G. Bélis, 17, c. du 14-juillet, Agen : dél. rég. : A. Arquillot fils, Barbaste. T. 16 ; R. Gayraud, 22, r. d'Agen, Villeneuve-sur-Lot. T. 34.

LOZERE. — Dél. dép. : Ch. de Brion, Fournels.

MAINE-ET-LOIRE. —

Angers. — HOTEL DE LA CROIX DE GUERRE, 23 rue Chat-Gontier. Cg. T. 6.59.

Angers. — GRAND GARAGE D'ANJOU, 5, bd. Maréchal-Foch. Agence Renault. T. 23.23.

Angers. — GARAGE BOUTIN Frères, 46 bd. R.-René. Delage, Fiat, Talbot. 20.85.

MANCHE. — Dél. dép. : E. Fouret, 9, rue Mar-Foch, Cherbourg. T. 5.17 : dél. rég. : R. Lelion, à Ville-dieu-les-Poëles ; M. Higelin, St-Sauveur le Vicomte.

Cherbourg. — HOTEL DU CASINO. Ouv. t. l'année. Pm. Gg. U. S. N. Pa. 39 bc. T. 17.

Villedieu-Poëles. — HOTEL SAINT-PIERRE, Tcf. La Bonne Maison. G. T. Villedieu-Poëles. — GARAGE LELION, Citroën, Atelier Moderne. T.

MARNE. — Dél. dép. : L. Hatzfeld, 176, rue de Vesle, Reims. T. 39.16 : dél. rég. : A. Cunin, 10, rue de l'Ecu, Reims. T. 35.98 ; A. Ollinier, 5, rue du Lt-Colonel Picaourt, Vitry-le-François.

Reims. — Réunion tous les derniers samedis du mois, à 18 heures pour l'apéritif au Lido 171, rue de Vesle.

Reims. — HOT. BRISTOL et NORD REUNIS, Tcf. La Coupole, rest. orch. T. 3508, 3903, 5938.

Reims. — PNEUS STATION, SERVICE HATZFELD. Service parfait. T. 39.16.

Châlons-s-Marne. — HOTEL-REST DU PORT D'ETAINE. Tcf. Gar. Pm. T. 189.

Vitry-le-François. — HOTEL DE L'ETOILE. Etape culinaire. Grand Garage. T. 57.

Vitry-le-François. — GARAGE DE L'HOTEL-DE-VILLE. Peugeot, Hotchkiss. T. 2.15.

MAROC. — Dél. dép. : J. Peraire, à Fédala.

HOTEL-REST DES RUINES DE BANASSA Pm. G., chez un camarade, Souk-el-Tletta du Gharb.

MAYENNE. — Dél. dép. : M. Brilhault, 93, rue de Bretagne, Laval, T. 2.07 et 1.24.

Laval. — LE CONTINENTAL. Hôtel Tcf. Restaurant réputé. T. 1.86.

MEURTHE-ET-MOSSELLE. — Dél. rég. : O. Courty, 86, rue de Metz, Longwy.

Les titulaires de notre panonceau sont des maisons SERIEUSES

MONTE-CARLO. — Dél. dép. : S. Soriano, 6, boulevard des Moulins. T. 5.97.

Monte-Carlo. — HOTEL MIRABEAU. Tcf.

Situation unique près Casino T. 3.67.

Monte-Carlo. — GARAGE AUTORIVIERA, 400 voit. Matford, Atel. répar. Dépan. T. 3.26.

Monaco. — HOTEL RENAISSANCE, boulevard Albert 1^{er}. Tcf. Rest. en terrasse. T. 0.38.

Monaco. — ELECTRICITE-AUTO, 1 rue Agoix. Répar. rap. et soign. T. 15.03.

MORBIHAN. — Vannes. — GARAGE LAMBERT-DUPRE. Renault, 7, rue Le Brix et rte de Nantes.

Carnac. — HOTEL DU TUMULUS SAINT-MICHEL. Restaurant réputé. Garage T. 21

Vannes. — GARAGE LAMBERT-DUPRE. Renault, 7 r. Le Brix et rte. Nantes.

MOSSELLE. — Dél. dép. : F. Lefèvre, 4, r. du Général-Marjoulet, Thionville. T. 5.39.

NIEVRE. — Dél. dép. : A. Decelle, 28, rue Saint-Benin, Nevers. Tél. 4.35 ; dél. rég. : J. Deguerque, 26, r. J. Jaurès, Nevers. T. L. Petit, à Cosnes ; P. de Laplanche.

NORD. — Dél. rég. : J. Decupère, 21 bis, rue du Mar-Mortier, Le Cateau. T. 0.35.

Lille. — HUILE LUBROCILINE. Ets Franchomme et Scrive, 217 bd. Liberté. T. 300.03.

Lille. — Palais Lillois de l'Automobile, 9 rue Anatole-France, Concess. Général motors, stat. ser. Ouvert jour et nuit. T. 540.11-12.

Lille. — Brasserie METROPOLE, son orch. son rest. son bar réputés. Pm. T. 529.11-12. Marcq-en-Barœul. — SICA. Ch. Delecroix, distrib. Dodge, 4 bd. de Lille. T. 595-35.

Les Vieux du Volant s'assistent en tout lieu

OISE. — Dél. rég. : P. Masson, 1, Pl. de la Gare, Compiègne. T. 6.40.

Beauvais. — HOTEL DE FRANCE ET ANGLETERRE. Tcf. Table répar. G. T. 1.07.

Compiègne. — HOTEL DE LA CLOCHE. Tcf. Restaurant sérv. parfait. T. 0.85.

Compiègne. — GARAGE MODERNE ET DOMELIERS. Peugeot, Panhard. T. 1.66.

ORNE. — Dél. rég. : A. Rouqeyron, à Domfront ; F. Sabine, 62, rue de la Banque, Flers. T. 51.

PAS-DE-CALAIS. — Dél. dép. : *F. Roussel*, 15, r. Pasteur, Arras. T. 847 ; dél. rég. : *R. Corbasson*, 57, rue de la Mer, Berck-Plage ; *F. Deherrisson*, faubourg St-Pry, Béthune. G. Défaut, 20, bd Strasbourg, Arras. D^r *R. Bommier*, château de Wardrecques.

Berck-Plage. — AGENCE CORBASSON. Location en tous genres. 57 r. de la Mer. Boulogne-sur-Mer. — GARAGE THIERS, ouv. et n. stat. serv. Tec. Dép. T. 1779

PUY-DE-DOME. — Dél. rég. : *F. Bouchandy*, Hôtel de Londres, Le Mont-Dore, T. 56.

Clermont-Ferrand. — CLERMONT-ESSENCE. Station-Service. « Standard », place Delille. Besse-en-Chaudesse. — HOTEL PROVIDENCE. Tcf. Villég. idéale. T. 1.

Le Mont-Dore. — HOTEL DE LONDRES, Tcf. Prix modérés, sur Parc du Casino.

Mont-Dore. — INTERNATIONAL GARAGE. Peugeot, Chenard, Répar. T. 0.73.

Royat. — AU VIEUX LOGIS, Route de Charade. Pension. Restaur. Gd. Parc. T. 1.92.

Suivez les REUNIONS régionales des Vieux du Volant

RHONE. — Dél. dép. : *G. Lévy*, 25, r. des Remparts-d'Ainay, Lyon. T. Franklin 38.53 ; dél. rég. : *R. Malaval*, 28, r. Chevreuil, Lyon. Tél. Parmentier 36-57 ; *Graillot*, 18, r. Denfert-Rochereau, Givors. T. 123 « NERVIT-RAVITAILLEMENT ». Acc., Ess. Huile, Pneus. Cond. spéc. V. d. V. — Lyon, 209, av. Berthelot. Gr. 233 rue des Culattes. Oullins, 163, Gde-Rue Champagne 44 rue Lanesan — Craponne, 117, av. Ed-Millaud.

Lyon — HOTEL BRISTOL (Meubl.) pr. Perrache, 28, cours de Verdun. Tcf. T. : F. 56.55.

Lyon. — GARAGE DE SAVOIE, 24, rue des Remparts-d'Ainay Meca-Electr. T. 48.88.

Ixon. — GARAGE JEAN-JAURES, 51, av. Jean-Jaurès. Atel. de répa. T. : P. 09.28.

Lyon Mulatière. — GARAGE DU CONFLENT, avantages aux V. d. V.

Villefranche. — Garage UNIS. T. 3.71 Rte Nat. 6, Station Service mod. Renault.

SAONE-ET-LOIRE. — Dél. dén. : *Marié Faure*, 6, r. de l'Asile, Châlon-sur-Saône. T. 306 : dél. rég. : *Lemaître*, 21, avenue de la Gare Autun.

Macon. — HOTEL BELLEVUE ET LA-MARTINE. Tcf. Restaurant. Garage. T. 2.68

Macon. — BRAS. REST. DU TONNEAU, 12 r. Gambetta, face Chambre du Commerce. T. 2.35.

SARTHE. — Dél. dép. : *L. Gambaudo*, 106, rue Chanzy, Le Mans.

Le Mans. — RESTAURANT HEMERY, rue Dr Leroy spéci. rég. rendez-vous Gourm. Le Mans. — GARAGE EXCELSIOR, Route d'Alençon, Berliet Dunlop, rép. sér. T. 570 La Flèche. — GARAGE CLOSIER, Ag. Peugeot réparations sérieuses. Dép. J. et N. T. 1.73.

SAVOIE. — Dél. dép. : *L. Vuillermet*, 17, bd de la Colonne, Chambéry.

SEINE-INF. — Dél. dép. : *A. Drancé fils*, 38, quai G.-Boulet, Rouen. T. 372-52 ; dél. rég. : *R. Briulet*, 15, r. des Galeries, Fécamp. T. 314 ; *A. Draffin*, 67, av. Verdun, Dieppe. Caudebec. — REST RADIO-NORMANDIE, pergola, vue unique Seine. Déj. 16 f. bnc. T. 72.

Saint-Nicolas d'Alliermont. — AUTOREPARATION. Mécan. Elec. Ttes marques. Dépan. nuit. Tel. 21.

SEINE-ET-MARNE. — Dél. rég. : *M. Feillée*, 17, rue du Grand-Cerf, Meaux. T. 0.39 ; *P. Guillaumet*, 6, allée Francois-1^{er}, Fontainebleau. Clave-Souilly. — AUTO-GARAGE DE CLAYE, Panhard, Atel. mécan. Dépan. Nuit. T. 37.

Fontainebleau-Avon. — HOTEL DES CHASSES Tcf. Table exquise. G. T. 58.11.

SOMME. — Dél. dép. : *R. Bulot*, 172, rte Laurendeau, Amiens. T. 430 : dél. rég. : *Michel Dore*, 30, chemin d'Hocquet, Abbeville ; *F. Holstaine* av. de la Républ. Péronne. T. 221 : *P. Bail*, r. du Mont-Röti, Cayeux-s-Mer.

TARN. — Dél. dén. : *M. Mencerey*, 5, rue d'Elbène, Albi. T. 3.36 ; dél. rég. : *L. Bolon*, rue du Galinier, Mazamet.

Ravitaillez-vous en ESSENCE aux titulaires de notre panonceau

TARN-ET-GARONNE. — Dél. dép. : *L. Brouillaud*, 40, rue Lagravère, Montauban.

Terr. Belfort. — Lepuix-Gy, Ballon d'Alsace. HOTEL TOURTEL-KOLB. Ses fruits, ses spécialités.

TONKIN. — Dél. : *R. Girardot*, 27, boulevard Rollandes, Hanoï.

REGION PARISIENNE

Paris. — LE TOURISTE (café-brass.), 83 av. de la Grande-Armée. T. : Passy 02.86.

Paris. — GRAND HOTEL DE L'EUROPE, 15, r. de Constantinople. Rest. Tcf.

Paris. — MODERN-HOTEL, 3 rue Parrot, près gare Lyon. Tcf. On y est joliment bien.

Paris. — MIAMI HOTEL, 56, rue des Acacias, Etoile-Maillo, Tcf. mod. T. : Et. 36.26.

Paris. — SPORT NORD, 27 r. Dunkerque, Tcf. Son Restaurant. T.

Paris. — GRAND GARAGE DU COURS DE VINCENNES, 42, cours de Vincennes. Maison de confiance.

Paris. — S. A. BLOCH ET MOUGIN, 247 bd Péreire. Garage Agence Fiat. (17).

Paris. — MAINE AUTOM. Le gar. des V. d. V. Récep. amic. 3, r. Aug.-Mie. Dan. 66.48. (14e).

Paris. — LE MEDECIN DES MOTEURS. P. Dumay, 171 boul. Davout, rép. sér. Roq. 53.45.

Paris. — SIMPLEX-GARAGE, 20, rue Courat (20^e). Amilcar, Citroën, Peugeot.

Paris. — SCRIP-AUTO, voit. occas. prov. reprises. Ag. Renault, 34, r. Guersant. Eto. 08-22.

Asnières. — ROYAL AUTO ECOLE, 6, av. des Crésillons. T. Grès. 23-59.

Neuilly-sur-Seine. — FERME DE LA JATTE. Restaurant Réputé, 97, bd. Bineau.

SEINE-ET-OISE. — Angerville. — GARAGE DE L'AVEN. de PARIS, Peugeot, Ford, Mathis, T. 46.

Arpajon. — RESTAURANT METIVIER, Cuis. exq. arr. vins Touraine. T. 1.16.

Arpajon. — GD GARAGE ARPAJONNAIS, 97, Gde-Rue ag. Renault, Trav. consciens. T. 89.

Enghien. — GARAGE ST-CHRISPOPHE, Ag. Renault. Atel. mod. T. 477.

Isle-Adam. — GARAGE CROCQFER, Gde Rue, Citroën, Delage, Latil. T. 0.01.

La Roche-Guyon. — LA MAISON ROUGE Hotel-Restaurant Barthélémy. G.

VAR. — Dél. rég. : *M. de Beney*, 9, r. Colbert, Toulon ; *M. Fabre*, avoué à Brignoles. T. 161 ; *G. Roudeillac*, 8, boulevard Georges-Clemenceau, Draguignan ; *H. Alquier*, 43, avenue A.-Denis, Hyères ; *P. Auriac*, 43, avenue de Belgique, Hyères.

Draguignan. — ELECTRIC AUTOS, all. Azemars. Tte l'électricité auto. T. 82.

Hyères. — HOTEL SUISSE et DES ILES. Tcf. Restaurant. Année. G. T. 1.01.

Hyères. — AGENCE PONS, p. la poste. Location, Vente, Villas, Propriétés. T. 0.76.

Port-Cros. — HOSTELLERIE PROVENCALE. Tcf. table exquise, site de rêve, prix modérés

Ste-Maxime. — GRAND GARAGE MODERNE Rép. sér. Atel. mod.

Les Vieux du Volant justifient leur QUALITÉ par leur conduite

VAUCLUSE. — Dél. dép. : *Félix Cler*, 19, r. des Teinturiers, Avignon. T. 5.31 ; dél. rég. : *J. Borelly*, 15, b. la Gare, Carpentras. T. 154.

Avignon. — STATION-SERVICE ESCHALIER, Rte de Marseille. Essence-Super, Huiles.

Villeneuve-les-Avignon. — LE PRIEUR, Cadre Provenc. Tcf. fine cuis, crus choisis. T. 36.

Mornas. — HOSTELLERIE DES ADRETS, Rte Nle. Tcf. Relais cul. G. Pm.

VENDEE. — Fontenay-le-Comte. — HOTEL DE FRANCE. Tcf. Restaurant G. T. 2.62.

VIENNE. — Dél. dép. : *E. Morin*, 75, av. de Bordeaux, Poitiers. T. 5.39 ; dél. rég. : *L. Didelot*, 6, r. de l'Hôtel-Dieu, Poitiers. T. 0.44 ; Schrok. La Command. d'Ozon, Châtellerault.

Poitiers. — GARAGE MORIN Frères, Citroën Atel. moderne, 34 rue Carnot.

Poitiers. — GRAND HOTEL DU JET D'EAU. Tcf. Restaurant-Brasserie, place d'Armes.

Châtellerault. — STATION SERVICE PNEUMATIQUE, 16 rue Président-Wilson. T. 1.99.

VOSGES. — Dél. dép. : *M. Daudé*, pl. Guiglot, Epina, T. 34-05.

YONNE. — Dél. rég. : *G. Bidault* de l'Isle, à l'Isle-sur-Serein.

Joinville. — CENTRAL GARAGE, 2, quai Paris, Peugeot, Répar. sér. tt. marques.

Quarré-les-Tombes. — HOTEL DU NORD Tcf. 25 ch. cuisi. bourg. G. T. 7.

Sens. — GARAGES MODERNES, 105, rue Lyon, Peugeot, Panhard, Nuit. T. 67.

Le Vésinet. — « LES IBIS » HOTEL RESTAURANT REPUTE. Gg. T. 6.30.

Liniac. — GARAGE DES AS, rte d'Orléans, Ravitaillement complet. Graissage.

Paray-Vieille-Poste. — EXPANSION AUTOMOBILE, station-service, pont élevé. T. 48

Pierrelaye. — MODERN GARAGE, 150 rte Nle 14, Artisan Mécan. N. T. 37.

Poncelles-St-Brice. — LE GARAGE MODERNE. Renault, électr. T. : Dom. 6.

Rambouillet. — LE RELAI DU CHATEAU. Accueil, Cuis., cave tout est parfait.

Ris-Orangis. — NATIONALE STATION-SERVICE, Rte Fontainebleau, Nuit. T. 97.

St-Gratien. — AU RELAI VERT, Rte Nle 14, Station-Service. Pontons de Graissage.

St-Ouen-l'Aumone. — GARAGE HINAUD Citroën. Atel. mod. T. Pontoise 2.34.

Trappes. — STATION SERVICE MORISSET, Ang. N. 20, 12, Huil. Ess. Pneus.

Villiers-s-Marne. — GARAGE RICHARD 8 route Plessis, Chenard, Laffly, T. 60. P. mod.

VIEUX DU VOLANT venez tous à nos REUNIONS AMICALES

Liste des Nouveaux Adhérents

MOIS D'AOUT, SEPTEMBRE ET OCTOBRE

8746. Jolly Edmond (1922) Paris — 8747. Collard Gaston (1912) Oise — 8748. Fauvette Daniel (1920) Oise — 8749. Chanal Roger (1922) Oise — 8750. Dirat Edouard (1921) Ariège — 8751. Cavaud Roger (1921) Seine et Marne — 8752. Quenault Charles (1915) Vienne — 8753. Billot Maurice (1920) Oise — 8754. Samson Annick (1921) Loire-Inf. — 8755. Pouloux Bernard (1917) Corrèze — 8756. Dagnas René (1920) Charente — 8757. Celaire Paul (1913) Haute-Loire — 8758. Capron Maurice (1920) Nord — 8759. de Thy Hubert (1921) Nord — 8760. Guingne Georges (1910) Nord — 8761. Defossez Jean (1921) Nord — 8762 Bourgoin René (1905) Seine et Marne — 8763. Guinet Joseph (1911) Puy-de-Dôme — 8764. Delanoue Julien (1914) Loiret — 8765. Vaillant-Pollet A. (1922) Nord — 8766. Leroy Oscar (1911) Nord — 8767. Brignolat Marcel (1921) S. Inf. — 8768. Lamotte Louis (1907) Pas-de-Calais — 8769. Namuroy Sainte-Marie (1921) Somme — 8770. Bétier Marcel (1922) Tonkin — 8771. Herment Bénissé Alexandre (1922) Marne — 8772. Clerc Paul (1916) Nièvre — 8773. Peulabeuf Jean (1922) Seine — 8774. Brabis Albert (1921) Seine et Marne — 8775. Daizoz Paul (1915) Jura — 8776. Nicolas André (1907) Puy-de-Dôme — 8777. Pic Edmond (1916) Saône-et-Loire — 8778. Damiron Paul (1912) Paris — 8779. Bloch Armand (1912) Rhône — 8780. Phulpin Henry (1922) Nièvre — 8781. Victor Fernand (1912) Rhône — 8782. Cochet André (1921) Seine et Oise — 8783. Goudant René (1922) Somme — 8784. Lasséchére M. R. G. (1910) Seine et Marne — 8785. Besset Jean (1916) Puy-de-Dôme — 8786. Sable Albert (1904) Eure-et-Loir — 8787. Provins Maurice (1907) Maroc — 8788. Martel André (1914) B. du Rhône — 8789. Aluze Lucien (1922) Saône et Loire — 8790. Piron Louis (1907) Ardennes — 8791. Auhé Lucien (1921) Seine-Inf. — 8792. Petiot Alphonse (1921) Charente — 8793. Debuire René (1922) Somme — 8794. Mercier Claudius (1919) Seine-et-Oise — 8795. Plumier Marius (1921) Vaucluse — 8796. Champeau Maurice (1914) Seine-et-Oise — 8797. Forges Louis (1913) Alpes-Maritimes — 8798. Trémé Marc (1917) S. et M. — 8799. Lancien Georges (1920) M. et L. — 8800. Beaudet Germain (1921) Loire — 8801 Barret Pierre (1917) Somme — 8802. Dominique Georges (1920) Bas. Pyr. — 8803. Le Mindu Armand (1921) Morbihan — 8804. Thuillier Michel (1920) Pas-de-Calais — 8805. Melle Friant Jeannine (1921) Paris — 8806. Prieur J. Ph. (1910) S. et L. — 8807. Rose André (1914) Oran — 8808. Vincent Fernand (1913) Loiret — 8809. Delivron Louis (1914) M. et M. — 8810. Jausions Paul (1920) P. de D. — 8811. Delacroix Eugène (1921) Nord — 8812. Bousquet Adrien (1916) Corrèze — 8813. Sérame J. J. (1914) P. de D. — 8814. Bouisson Clément (1909) B. du Rh. — 8815. Jourdant Marcel (1922) B. du Rh. — 8816. de la Brosse François (1911) B. du Rh. — 8817. Treuil François (1915) Haute-Vienne — 8818. Brouttier Georges (1909) Nord — 8819. David Jules (1907) S. et L. — 8820. Levesy Louis (1920) B. du Rh. — 8821. Guillemin Maurice (1915) Haute-Marne — 8822. Dumont Georges (1922) P. de C. — 8823. Mathieu Marcel (1922) B. du Rh. — 8824. Blanchard Gaston (1906) Paris — 8825. Tête Elisée (1921) Ain — 8826. Maître Pierre (1921) Vosges — 8827. Visery Daniel (1919) Paris — 8828. Dahumel André (1922) Nord — 8829. Honorez Emile (1918) Nord — 8830. Desagnat Fernand (1922) S. et M. — 8831. Rougeul Robert (1913) B. du Rh. — 8832. Sécheré René (1919) Charente — 8833. Demaily Paul (1910) Calvados — 8834. Bartolani Louis-Philippe (1922) A. M. — 8835. Hoyet Ernest (1919) Seine — 8836. Vigreux Paul (1922) S. Inférieure — 8837. de Mestre Fernande (1910) Seine — 8838. Tabon Pierre (1914) Seine — 8839. Leroy des Rivières Jules (1906)

Seine — 8840. Prat Jean (1917) Gironde — 8841. Lecouturier Edmond (1921) Calvados — 8842. Denant Eugène (1922) Oise — 8843. Sallustri Jean (1912) B. du Rh. — 8844. Caron Georges (1918) S. Inf. — 8845. Isquin Gaston (1917) Seine — 8846. Lantheaume André (1920) M. et M. — 8847. Prouvier Georges (1920) Algérie — 8848. Eyraud Jean (1920) B. du Rh. — 8849. Cauchy Joseph (1910) Nord — 8850. de St-Quentin Yvan (1922) Paris — 8851. Vitry Jules (1921) Paris — 8852. Ducros Marcel (1920) Puy-de-Dôme — 8853. Aillaud Jean (1920) B. du Rh. — 8854. Waldeck-Rousseau Michel (1922) Maroc — 8855. Rosso Thomas (1917) A. M. — 8856. Blau André (1922) Tarn — 8857. Devaux Paulin (1907) Oise — 8858. Deschamps Louis (1909) Calvados — 8859. Simard Pierre (1922) Lot et Garonne — 8860. Lefol Pierre (1922) Paris — 8861. Chaude Laurent (1920) Var — 8862. Héry Alfred (1912) Eure-et-Loir — 8863. Favier Georges (1913) Loire — 8864. Goubert Paul (1918) B. du Rh. — 8865. Simon Edouard (1905) S. et O. — 8866. Fossorier Robert (1919) Paris — 8867. Pernelet René (1916) S. et O. — 8868. Cauchy André (1922) Aisne — 8869. Bernard Henri (1919) Nord — 8870. Massénat Gabriel (1905) Nord — 8871. Rabourdin Henry (1902) Loire — 8872. Sanchez de Blocqueville François (1908) Haute-Garonne — 8873. Soulier Clauze (1913) Cantal — 8874. de Dominicis Armando (1912) S. et O. — 8875. de Vivès Raoul (1905) Loire-Inf. — 8876. Braud René (1922) Seine — 8877. Laurans Georges (1910) Tonkin — 8878. Salembein Edmond (1922) Nord — 8879. Dutoit Eugène (1915) Nord — 8880. Pilet Marius (1920) B. du Rh. — 8881. Laviguerie Prosper (1910) Hérault — 8882. Ancel Armand (1903) Allier — 8883. Labarde Albert (1915) Somme — 8884. Vernier Albert (1920) Oise — 8885. Baroux Léon (1915) Côte-d'Or — 8886. Laurent Anatole (1909) Oise — 8887. Brulin Roger (1920) S. Inf. — 8888. Adam Lucien (1920) Calvados — 8889. Dreyfus Fernand (1910) Paris — 8890. Janvier Magloire (1913) Loiret — 8891. Poinas Henri (1917) Puy de Dôme — 8892. de Beugy Gonzaque (1903) Tarn et Garonne — 8893. Daubigny André (1922) Creuse — 8894. de Montillet de Grenaud Jean (1920) Doubs — 8895. Gayout Georges (1915) Yonne — 8896. Fernand-Michel Henri (1913) Vaucluse — 8897. Poret Henri (1922) Somme — 8898. Bellet Louis (1911) Hérault — 8899. Dumas Lucien (1921) Vaucluse — 8900. Feugère Louis (1920) Bas-Rhin — 8900. Taudou Pierre (1918) L. et G. — 8910. Maurel Edouard (1902) Hérault — 8911. Gilmer Paulin (1909) Ardennes — 8912. Martin Lucien (1922) Marne — 8913. Petit Raymond (1911) Seine-Inférieure — 8914. Goujard Ernest (1922) Seine-Inférieure — 8915. Dugnat Eugène (1901) Seine-Inférieure — 8916. Noël Paul (1913) Seine-Inférieure — 8917. Locker Edouard (1907) Seine-Inférieure — 8918. Meigneur Robert (1921) Indre-et-Loire — 8919. Chassaing Lucien (1910) Allier — 8920. Gélassin Paul (1921) Charente-Inf. — 8921. Launay Jean-Baptiste (1919) Sarthe — 8922. Loirat Louis (1921) Loire-Inférieure — 8923. Stefanini Italaïd (1922) Puy-de-Dôme — 8924. Cotter Marcel (1922) Paris — 8925. Boudoux-Tixier Jean-Baptiste (1909) Orne — 8926. Claverie Jean (1922) Hautes-Pyrénées — 8927. Garnier Auguste (1911) Seine et Marne — 8928. Bernard Alfred (1901) Paris — 8929. Boisson de Chazournes Yves (1922) Rhône.

(à suivre)

HOTELS SAINT JAMES & D'ALBANY — PARIS

211, rue Saint-Honoré — 202, rue de Rivoli

PLEIN CENTRE — 300 Chambres — 150 Salles de Bains — VUE SPLENDIDE sur JARDINS DES TUILLERIES

JARDIN INTÉRIEUR DONNANT TOUTE TRANQUILLITÉ AUX CHAMBRES

Eau chaude et froide dans toutes les chambres et Téléphone avec la ville — Tél. OPÉRA 02-30 à 02-35

M. Paul LERCHE, Directeur et Membre des "VIEUX DU VOLANT" sera très heureux de vous recevoir
chez lui et de garer gratuitement votre voiture dans une cour de l'Hôtel

Carte n° 1014
Adr.: Tél. JAMALBANY III PARIS

L'ENTR'AIDE

Cette rubrique de petites annonces est réservée aux membres des Vieux du Volant et aux Cadets des Vieux du Volant. A l'heure où le 9.000^e membre est dépassé, ceux qui ont recours à « L'ENTR'AIDE » sont assurés d'atteindre le but recherché.

Assurance donc quant au résultat, mais assurance-garantie également quant à l'affaire traitée. Les transactions annoncées ci-dessous se passent entre membres d'un même club ; la demande d'emploi est relevée par un camarade de club ; l'offre d'emploi est faite par un collègue : où trouver, en effet, plus de garantie qu'au sein des « Vieux du Volant », dont les liens de camaraderie s'affirment chaque jour.

Grande diffusion, garantie morale assurée, tout cela pour le prix tout à fait modique de 10 francs la ligne de 45 lettres, signes ou espaces, payables à l'envoi de l'annonce à passer.

OFFRES D'EMPLOI

RECHERCHONS personnes bien introd. Coop. Administra., Usines, Pharmac., Coiffeurs, Paris-Province. Ecrire Parfumerie Doublet, 54, rue du Landy, Saint-Ouen (Seine).

DEMANDES D'EMPLOI

« V.d.V. » 39 a. mar. 2 enf. B. inst. éd. près. ex. santé Permis 1915 T. et PL. Qq conn. auto. Cond. expér. t. sobre t. bonne vue cherche emp. conf. 1^{er} Janv. garage ind. aut. transp. commerce etc. même sur tr. gde dist. Paris banlieue Côte d'Azur Ecrire « Au Volant » n° 7390.

MENAGE, 35 et 31 ans, meilleures références, cherche place chauffeur et cuisinière, ou concierge as hopital, collège, maison bourg. Ec. Au Volant n° 8576.

AUTOS

HOTCHKISS AM 2 conduite intér. Monaco 1930. 13 CV. Tr. bon état. Nombr. accessoires. Visible bureaux de Au Volant s. rendez-vous. Prix 4.900 (cotée Argus 5.500).

AUTOCAR Salon 30 pl. Chas. Panhard. Très bon état. 6.000 Dutemple. 33, r. Seine, Ivry (S.).

VIEUX TACOTS

GEORGES RICHARD 1901. Très bon état mécan. Repeinte. Ecr. Au Volant, qui transmet.

VINS

VINS DE BORDEAUX. prix raisonnables Séverac, Viticulteur, Portets (Gironde) Vi-

gnoble de famille depuis 1964. Demande agents sérieux. Remises V. du V. N° 2995. Permis Bordeaux 1904. N° 711.

LES GRANDS VINS TONIQUES DE LA COTE VERMEILLE, 10, Bd. Clémenceau, Perpignan, offrent pour le prix de 145 Fr. une bonbonne de 12 litres d'excellent vin Muscat Vieux titrant 20°, logé franco. Représentants bien rétribués sont acceptés.

DIVERS

MAIGRIR

J'indique gratuitement comment j'ai pu maigrir sans drogues de 10 kg. en 40 jours. Méthode Marfil entièrement nouvelle éprouvée par une longue expérience. Notice gratuite en écrivant aux laboratoires MARFIL, 36, allée des Charmilles, Livry-Gargan (Seine et Oise).

LE MEILLEUR
•
LE PLUS EMPLOYÉ
•
LES PLUS HAUTES
RÉFÉRENCES

VIVEZ dans L'AIR PUR

Désinfectez et Désodorisez
vos Ateliers, Usines
Magasins, Bureaux, etc., etc...
avec

BONODOR

LE DÉSINFECTANT A BONNE ODEUR

Maison Fondée en 1868

52 à 56, Rue du Landy
St-Ouen (Seine)

ECHANTILLON GRATUIT SUR DEMANDE
Tél. CLIGNANCOURT 01-22

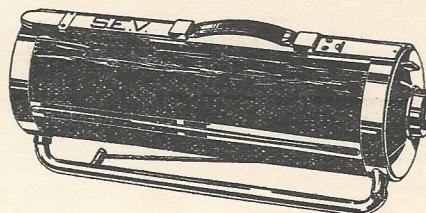
LE TOURISTE

en 1900 « L'ESPÉRANCE »

83, avenue de la Grande-Armée
BRASSERIE — BUFFET FROID — RESTAURANT
Le Rendez-Vous des Vieux du Sport



RAIPSATEUR "SILENCE"



22, rue la Boétie - PARIS (8^e)

Téléphone : ANJOU 42-48

Magasins ouverts de 9 h. à 19 heures
sauf le Dimanche



en 1932 furent créés
LES VIEUX DU VOLANT

le groupement national officiel des anciens de l'automobile

5 adhérents le 1^{er} Février 1932
En Octobre 1937 ils sont 9.023

5 ans après leur création ils forment la 4^e Association automobile sur 68 sociétés automobiles déclarées en France

100 % de leurs membres n'ont jamais eu d'accidents 85 % n'ont jamais eu de contravention

Leurs membres représentent 5 MILLIARDS de kilomètres parcourus

Ils emploient leur compétence et leur activité à créer

LA SÉCURITÉ DE LA ROUTE

POUR CELA

UN PLAN D'ACTION

(la ROUTE modernisée, restaient l'USAGER et le VÉHICULE, pour lesquels rien n'avait encore été tenté)

Education des usagers de la route

Meilleur entretien des automobiles

Respect des règlements

ET DES RÉALISATIONS

Depuis 1932
35.263 publications de "Conseils de Prudence" diffusées par la Presse entière les postes d'émission de T. S. F., les instituteurs

En 1935
Création et organisation des Visites de Sécurité pour automobiles (freins, phares et pneus)
1.044 véhicules vérifiés : 73 % étaient dangereux

En 1936
essai d'un projet de "Surveillance Routière" véritable police auxiliaire de la route : 783 interventions faites avec succès

jusqu'en 1934, le nombre des accidents de la circulation augmente

En 1935 : on enregistre UNE DIMINUTION de 5 à 10 %

En 1936 : CETTE DIMINUTION va de 10 à 30 % suivant les statistiques officielles

En adhérant aux "VIEUX DU VOLANT" vous prenez une assurance contre l'accident toujours possible

(A DÉTACHER DE LA REVUE ET A AFFICHER A L'INTÉRIEUR)